

# Rapport Financier Annuel

2012



## LE BELIER

### SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

Rapport de gestion au 31 décembre 2012 sur les comptes consolidés et les comptes annuels.....	page 3
Rapport RSE 2012 .....	page 29
Comptes consolidés et annexes au 31 décembre 2012.....	page 45
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....	page 93
Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2012.....	page 97
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.....	page 121
Attestation du Responsable du Rapport financier annuel.....	page 125



Rapport de gestion au  
31 décembre 2012 sur  
les comptes consolidés  
et les comptes annuels

**LE BELIER**  
**Société Anonyme à Conseil d'Administration**  
**Au capital de 10 004 822,40 €**  
**Siège social :**  
**33240 VERAC**  
**393 629 779 RCS Libourne**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2013**  
**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

**COMPTES CONSOLIDES**  
**COMPTES SOCIAUX**

## RAPPORT DE GESTION

### SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

#### 1 Périmètre de consolidation

Nous vous rappelons que les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation.

Entreprises (Activité)	Abréviation	Siège	n° Siret	% de Contrôle	% d'intérêt du groupe
LE BELIER (Holding)	LB	VERAC (33) France	39362977900017	100%	100%
FONDERIES ET ATELIERS DU BELIER (Fonderie d'alliages légers)	FAB	VERAC (33) FRANCE	59615014400019	100%	100%
LE BELIER DALIAN (Fonderie d'alliages légers)	LBD	DALIAN - CHINE	Etrangère	100%	100%
BMP MANFREDONIA Spa (Fonderie d'alliages légers)	BMP	MANFREDONIA - ITALIE	Etrangère	100%	100%
LE BELIER HONGRIE SA (Fonderie d'alliages légers)	LBH	AJKA - HONGRIE	Etrangère	100%	100%
BSM HUNGARY MACHINING Ltd (Usinage )	BSM	SZOLNOK - HONGRIE	Etrangère	100%	100%
LBQ FOUNDRY Sa de CV (Fonderie d'alliages légers)	LBQ	QUERETARO - MEXIQUE	Etrangère	100%	100%
BQ MACHINING Sa de CV (Usinage)	BQM	QUERETARO - MEXIQUE	Etrangère	100%	100%
LE BELIER KIKINDA (Fonderies d'alliages légers)	LBK	KIKINDA- SERBIE	Etrangère	100%	100%
LBO (Location machines)	LBO	VERAC (33) France	40307761300012	100%	100%

- Aucune variation de périmètre au 31 décembre 2012.

## **2 Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation**

### **2.1 Faits marquants**

#### **LE BELIER (Holding) :**

- Une année limitée dans sa croissance par la dépression du marché automobile européen.
- Très forte activité de développement avec beaucoup de démarrage produits qui ont pesé sur les coûts.
- Aboutissement de sujets d'innovation significatifs.
- Renforcement qualitatif et quantitatif des équipes de développement.

#### **FAB (France) :**

- L'année 2012 a montré une aggravation de ses pertes d'exploitation, tant par la performance opérationnelle que par des faibles volumes automobiles.
- Dans ce contexte, il a été décidé de recentrer FAB sur le marché de la petite et moyenne série dont l'Aéronautique pour lequel il existe une véritable opportunité d'activité rentable pour la France.

#### **LBH (Fonderie - Hongrie):**

- La rentabilité de la plus grosse activité du Groupe s'est dégradée du fait de la décroissance du marché Européen.
- La maîtrise des coûts a été assurée.

#### **BSM (Usinage - Hongrie) :**

- Progression importante de l'activité.
- Beaucoup de lancements de nouveaux produits sur les trois lignes stratégiques du Groupe qui ont pénalisé le site au niveau de sa performance économique, qui pour autant est restée forte.

#### **LBD (Chine) :**

- Bonne croissance de l'activité et des résultats en Chine, grâce à une bonne maîtrise opérationnelle.
- Des progrès notables réalisés en Qualité client.
- Acquisition d'un programme de suspension pour un gros client allemand. Première différenciation hors freinage en Chine pour le Béliér.

#### **LBQ (Fonderie Mexique) et BQM (Usinage Mexique) :**

- Forte croissance des volumes et des résultats à LBQ. Grâce notamment à une amélioration de la performance.
- Année difficile à BQM : Une première partie de l'année où les gros volumes n'ont pas été maîtrisés et une deuxième partie où la fin de certains programmes s'est fait sentir.

**LBK (Serbie) :**

- Activité sensiblement perturbée par des démarrages de produits complexes.
- Un site qui se consolide au niveau de son organisation et de ses RH.

**2.2 Résultats économiques consolidés****2.2.1 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2012 s'élève à 225,3 M€, en progression de 0,1% par rapport à 2011.

Corrigée des variations de prix de l'aluminium (-3,2%), la hausse du chiffre d'affaires s'établit à +3,3%.

CA (en K€)	2012	2011	Var° en %
1 <sup>er</sup> Trimestre	60 161	60 140	0,0%
2 <sup>nd</sup> Trimestre	58 135	54 427	6,8%
3 <sup>ème</sup> Trimestre	55 484	54 549	1,7%
4 <sup>ème</sup> Trimestre	51 533	55 887	-7,8%
<b>TOTAL</b>	<b>225 313</b>	<b>225 003</b>	<b>0,1%</b>

CA (en K€)	2012	2011	Var° en %
Fonderies	182 911	183 319	-0,2%
Usinage	26 464	25 710	2,9%
Outillages	10 636	10 564	0,7%
Autres	5 302	5 410	-2,0%
<b>TOTAL</b>	<b>225 313</b>	<b>225 003</b>	<b>0,1%</b>

Le chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 s'inscrit en retrait de 7,8% (soit une baisse de 2,6% corrigé des variations des prix de l'aluminium), impacté par la déprime du marché Européen et une politique de déstockage des clients très significative sur le mois de décembre.

Pour le Groupe, dont le tonnage vendu augmente de 2,5% en 2012, la croissance la plus dynamique reste l'Amérique du Nord avec 43%, puis l'Asie avec 13%, alors que l'Europe est en recul de 7%.

Dans ce contexte difficile en Europe, l'activité usinage progresse de 2,9% quand l'activité outillage est stable.

Sur 2012, la représentativité des principales familles de produits était la suivante : freinage 63%, suralimentation 13% et châssis/structure 10%.

**2.2.2 Résultats**

(Valeur en KEUR)	31/12/2012	31/12/2011	Variation 2012/2011
Produit des activités ordinaires	225 596	225 486	0,0%
Résultat opérationnel courant	19 352	18 790	3,0%
Résultat opérationnel	18 982	18 469	2,8%
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 649	12 710	7,4%
Résultat net part du groupe	13 649	12 710	7,4%

Dans un contexte d'activité stable, la maîtrise des coûts et la baisse des amortissements permettent de dégager sur la période un résultat opérationnel à 19,0 M€ contre 18,5 M€ en 2011, en hausse de 2,8%.

Le coût de l'endettement financier net est en recul sur l'exercice -1,3 M€ contre -1,6 M€ en 2011, mais un résultat de change latent défavorable de -0,3 M€ ramène le résultat financier 2012 au même niveau qu'en 2011 à -1,6 M€.

Le résultat avant impôt ressort en hausse à 17,4 M€ contre 16,9 M€ en 2011.

Après une charge d'impôt courant de -4,0 M€ qui provient essentiellement des filiales taxables hongroises et chinoise et un produit d'impôt différé de 0,2 M€, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 13,6 M€ en 2012, soit 6,1% du chiffre d'affaires production, contre 12,7 M€ en 2011 (5,6%).

**2.2.3 Effectifs disponibles au 31/12/2012 des sociétés consolidées**

Les effectifs disponibles du Groupe (y compris intérimaires) s'élèvent à 2.393 personnes au 31/12/2012, contre 2 371 personnes au 31/12/2011.

L'effectif moyen est de 2.405 personnes en 2012 contre 2 359 en 2011.

**2.2.4 Structure financière et variation d'endettement**

La capacité d'autofinancement est quasi-stable à 26,9 M€ sur l'exercice, soit 12% du CA, contre 27,1 M€ en 2011 et 12% du CA également.

Le besoin en fonds de roulement a été pénalisé à hauteur de 5,2 M€ par des retards exceptionnels des clients en fin d'année.

Les investissements industriels réalisés en 2012 s'élèvent à 15,3 M€ contre 11 M€ en 2011, en réponse aux besoins liés à l'industrialisation des nouveaux produits et en particulier au développement de l'usinage en Hongrie.

En 2012, le Groupe a levé en Hongrie et en France des crédits moyen terme pour un montant de 12,5 M€ et en parallèle en a remboursé à hauteur de 14,4 M€.

Au travers du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions, le Groupe a racheté sur la période 228 165 titres complémentaires LE BELIER pour un montant de 1,7 M€ afin de les affecter au plan d'options d'achat d'actions et au plan d'attribution gratuite d'actions consentis aux cadres et dirigeants du Groupe lors du Conseil d'administration du 28/06/2011.

La trésorerie nette à la clôture est en excédent de 25,2 M€ contre 26 M€ fin 2011.

Enfin, l'endettement net du Groupe poursuit sa baisse à 20,1 M€ en 2012 contre 21,1 M€ à fin 2011, soit un gearing de 0,3 sur les capitaux propres contre 0,4 à fin 2011.

**2.2.5. Immobilisations corporelles nettes par pays**

en K€	31/12/2012	31/12/2011	Variation 2012 / 2011
France	11 859	11 663	1,7%
Chine	5 008	4 902	2,2%
Hongrie	24 059	18 810	27,9%
Mexique	8 666	8 257	5,0%
Serbie	5 658	6 887	-17,8%
<b>Total</b>	<b>55 250</b>	<b>50 519</b>	<b>9,4%</b>

**2.2.6 Investissements**

Le tableau présente nos investissements y compris les locations financières et crédits-bails mais hors immobilisations financières et écarts d'acquisition.

(valeurs en KEUR)	2012	2011
Biens incorporels	213	63
Terrains, bâtiments et aménagements	1 313	455
Matériel industriel	13 075	8 056
Autres immo corporelles	698	286
Immobilisations en cours et acomptes	-12	2 105
<b>TOTAL PAR NATURE</b>	<b>15 287</b>	<b>10 965</b>
France	2 052	2 879
Hongrie	9 300	4 255
Chine	1 111	954
Mexique	1 891	1 029
Serbie	933	1 848
<b>TOTAL PAR PAYS</b>	<b>15 287</b>	<b>10 965</b>

**2.2.7 Transactions avec les parties liées**

Aucune transaction entre parties liées n'a influencé significativement la situation financière ni la performance du Groupe au cours de l'exercice 2012.

La nature des transactions réalisées par Le Bélier avec des parties liées est exposée dans la note 4.5 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice 2012.

**3 Activité en matière de recherche et de développement du Groupe**

Le Groupe met en œuvre de façon permanente des travaux d'innovation afin de rendre plus performants ses produits et procédés sur les questions du coût, du poids et de la qualité. Le résultat abouti de ces travaux est mis à disposition de produits nouveaux que le Groupe est amené à développer et à mettre ensuite en production.

En 2012 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 530 K€, dont 475 K€ de frais de personnel, contre respectivement 678 et 625 K€ en 2011.

#### **4 Informations sociales, environnementales et sociétales**

Ces informations sont présentées en annexe dans le rapport sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Par ailleurs :

Les effectifs du Groupe sont présentés au point 2.2.3 de ce rapport.

Le montant des salaires et charges sociales comptabilisés en 2012 est indiqué au point 3.1.2 des notes annexes aux comptes consolidés du Groupe.

Il n'y a pas eu de modification de la durée du temps de travail.

#### **5 Evénements importants intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport**

Néant.

#### **6 Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Nos marchés automobiles de référence sont prévus en légère croissance en 2013 pour l'Amérique du nord et l'Asie du nord-est, et en décroissance pour l'Europe selon les informations des experts<sup>1</sup> en ce début d'année.

Dans ce contexte, une légère progression de l'activité est prévue sans pour autant garantir le volume de 47.000 Tonnes attendu antérieurement pour 2013.

Les principaux enjeux industriels se situent encore une fois au niveau de l'industrialisation des produits nouveaux, pour lesquels la performance de développement devrait nécessiter moins de surcoûts qu'en 2012, ainsi que sur la mise en place d'investissements capacitaires nécessaires pour le futur.

L'acquisition de programmes de produits à plus forte valeur ajoutée se poursuivra.

#### **7 Principaux risques et incertitudes**

##### **7.1 Risque de liquidité**

En 2012, dans la continuité des actions menées en 2011, les facteurs de risque financiers ont de nouveau diminué, grâce au Free Cash-Flow positif et à la bonne performance économique réalisés par le Groupe.

Le Groupe reste vigilant sur l'activité, sur l'ensemble des continents, qui peuvent être soumis à des événements économiques ou politiques influençant le secteur automobile et est prêt à mettre en œuvre des actions de flexibilité efficace.

Néanmoins, indépendamment de l'optimisation de ses flux d'exploitation, le Groupe doit disposer de ressources financières pour financer son activité courante, les investissements nécessaires à son important développement et ses engagements de financement moyen terme.

---

<sup>1</sup> Source IHS- Janvier 2013

C'est la raison pour laquelle le risque de liquidité fait toujours l'objet d'un suivi précis et régulier.

Au cours de la période, le Groupe a finalisé les financements suivants :

- 1 M€ de crédits-bails en France,
- 11,5 M€ de crédits moyen terme (dont 9,5 M€ en Hongrie et 2 M€ en France).

Face aux réalisations de 2012 et au regard d'une solidité financière avérée, le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A l'étranger, les emprunts et dettes financières contractés en Hongrie (18,2 M€ au 31 décembre 2012) comportent des clauses de type covenants financiers à respecter, calculés sur la base des comptes consolidés annuels :

- Ratio EBITDA / remboursement de la dette moyen et long terme de l'année – nouveaux financements de l'année, supérieur à 2 ;
- Ratio dettes long et moyen terme / EBITDA inférieur à 3,8.

Au 31 décembre 2012, ces covenants sont respectés.

Les autres emprunts et dettes financières contractés en France ne comportent pas de clauses de type covenants financiers à respecter depuis l'accord signé avec les banques le 8 janvier 2010.

Le Groupe prévoit d'être en mesure de respecter ses obligations financières sur les douze prochains mois.

## 7.2 Risque de crédit

Le risque de crédit sur les clients est géré par chaque ligne opérationnelle en fonction des politiques, procédures et contrôle de gestion de risque de crédit mis en place par le Groupe.

Nos clients font l'objet d'une attention toute particulière en termes de risque et de délais de règlement. Nous estimons pour nos clients majeurs, que leur taille et leur positionnement mondial et stratégique contribuent à la diminution de leur risque d'insolvabilité.

## 8 Utilisation des instruments financiers

La politique du Groupe en matière de risque de taux et de change est la suivante :

### 8.1 Risque de taux

- La politique est de favoriser les prêts à taux fixe. Si les conditions de marché ne permettent pas la réalisation de cette priorité, le prêt est indexé à un taux variable EURIBOR ou LIBOR USD,
- Le contrat d'échange « SWAP » permet au Groupe d'emprunter à long terme à taux variable et d'échanger le taux de la dette ainsi levée dès son origine ou pendant la durée de l'emprunt, contre un taux fixe,

Bien que non utilisés sur la période, le Groupe est également susceptible de mettre en œuvre :

- Plusieurs types d'instruments pour optimiser ses charges financières et gérer la répartition entre dettes à taux fixe et dettes à taux variable,
- Le plafond de taux « CAP » qui permet, moyennant le paiement d'une prime, de fixer une limite maximale au coût d'un emprunt libellé en taux variable.

La note 4.7 de l'annexe aux comptes consolidés précise notamment :

- l'analyse de sensibilité au risque de taux,
- La ventilation de la dette soumise à taux variable et à taux fixe.

## **8.2 Risque de change**

- Risque de change sur endettement : la politique du Groupe est que chaque société s'endette dans la devise de sa zone opérationnelle,
- Risque sur les flux opérationnels libellés en devises autres que la devise opérationnelle : pour les achats : en Hongrie, couverture en devise locale des achats auprès des fournisseurs locaux ainsi que des coûts salariaux ; pour les ventes : pour mémoire, la devise de facturation pour la Hongrie et la Serbie est l'euro.

Les instruments financiers susceptibles d'être utilisés par le Groupe font l'objet d'une gestion centralisée et ont pour objet de réduire l'exposition au risque de change sur les flux futurs de ses transactions ainsi qu'au risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les flux de ses emprunts. Ils ne relèvent d'aucun objectif spéculatif.

Il est précisé qu'au 31 décembre 2012, aucun instrument de couverture de change concernant les achats ou les ventes n'était en vigueur et que, à ce jour, le Groupe n'a pas mis en place de contrat de couverture de change sur 2013.

Les informations relatives à l'analyse de sensibilité sont présentées dans la note 4.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

## RAPPORT DE GESTION

### SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2012

#### AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice 2012 a été marqué par :

Très bonne performance commerciale avec 296 M€ de prise d'affaires (CA cumulés jusqu'à fin de vie des produits).

Aboutissement de sujets d'innovation significatifs.

Renforcement qualitatif et quantitatif des équipes de développement.

Les opérations de liquidation de la filiale italienne BMP se sont poursuivies au cours de l'exercice 2012, et une provision complémentaire pour dépréciation du compte courant de 398 K€ a été constituée.

Le Bélier a accordé de nouveau son soutien à ses filiales notamment à FAB en renonçant à percevoir les loyers pour l'ensemble immobilier en 2012, lors du Conseil d'administration du 27/03/2012, décision reconductible lors du Conseil d'administration qui arrêtera les comptes de l'exercice clos au 31/12/2012.

Les rachats de titres effectués en 2012 dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions et du plan d'attribution gratuite d'actions mis en place lors de l'Assemblée Générale du 24/05/2011 et dont les modalités ont été définies lors du Conseil d'administration du 28/06/2011, sont détaillés dans le paragraphe XXIII.

#### II - EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Néant

#### III - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DES COMPTES SOCIAUX

Au titre de l'exercice 2012 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 18.043 K€ contre 14.557 K€ au titre de l'exercice 2011.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 19.477 K€ contre 15.359 K€ au titre de l'exercice 2011.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 16.109 K€ contre 14.839 K€ au titre de l'exercice 2011.
- Le résultat d'exploitation ressort à 3.368 K€ contre 520 K€ au titre de l'exercice 2011.
- Compte tenu d'un résultat financier de 5.257 K€ (dont 5.119 K€ de dividendes reçus des filiales), le résultat courant avant impôt ressort à 8.625 K€ contre 5.522 K€ pour l'exercice 2011.
- Le résultat exceptionnel ressort à - 252 K€ contre -372 K€ au titre de l'exercice 2011.

➤ Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 8.472 K€ contre un bénéfice de 5.348 K€ au titre de l'exercice précédent.

Sont joints en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 alinéa 2 ainsi que le tableau des variations des capitaux propres tel qu'il figure en annexe des comptes sociaux.

#### **IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE**

La Société met en œuvre de façon permanente un travail sur des projets d'innovation afin de rendre plus performants ses produits et procédés tant sur la question du coût que celle du poids de ses produits ainsi que sur celle de la qualité. Le résultat abouti de ces travaux est mis à disposition de produits nouveaux que la Société est amenée à développer et à mettre ensuite en production.

En 2012 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 530 K€, dont 475 K€ de frais de personnel, contre respectivement 678 et 625 K€ en 2011.

#### **V - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE**

##### **Activité et résultat**

Le résultat d'exploitation a augmenté de 2.848 K€, alors que les produits d'exploitation augmentent de 26,8 %. Ce résultat s'explique principalement par :

- Les modalités de facturation des frais de Groupe sont conformes aux conventions courantes et le chiffre d'affaires augmente de 23,94%.
- une augmentation significative de la masse salariale, notamment en raison de la poursuite des plans d'attribution gratuite d'actions et d'options d'achat d'actions à hauteur de 972 K€ en 2012 contre 528 K€ en 2011.
- Une augmentation des impôts et taxes de 59,78 % est due notamment aux retenues à la source chinoises indexées sur le chiffre d'affaires qui a lui-même fortement augmenté + 1.147 K€.

Le résultat financier poursuit son amélioration avec une augmentation de 255 K€ par rapport à 2011 en raison principalement des dividendes reçus de 5.119 K€ en 2012 contre 4.475 k€ en 2011. Les impacts nets de change ont été marqués en 2012, avec +473 k€ contre -90 k€ en 2011.

Le résultat exceptionnel est en amélioration de 120 K€.

La Société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 99 K€, portant ainsi son résultat net à 8.472 K€ contre 5.348 K€ en 2011, l'essentiel de cette variation étant lié aux éléments financiers exposés ci-dessus.

##### **Situation financière**

La Société poursuit le renforcement de sa situation financière. En 2012, elle a souscrit 1 nouvel emprunt pour un montant total de 2 M€.

La trésorerie nette à la clôture est en excédent de 27 M€ contre 17 M€ fin 2011.

**VI - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

**VII - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS**

Au 31 décembre 2012, le compte fournisseurs présente un solde créditeur de 1.081 K€, pour 717 K€ en 2011.

Ce solde se décompose comme suit:

- fournisseurs tiers français : 263 K€ en 2012, pour 240 K€ en 2011,
- fournisseurs tiers étrangers : 24 K€ en 2012, pour 8 K€ en 2011,
- fournisseur Groupe : 281 K€ en 2012, pour 271 K€ en 2011,
- fournisseurs – factures non parvenues : 513 K€ En 2012 pour 197 K€ en 2011.

La Loi de Modernisation de l'Économie a instauré à compter du 1er janvier 2009 un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). La loi n°2012-387 du 22 mars 2012, dite « Warsmann II », précise qu'à compter du 1er janvier 2013, et sauf disposition contraire qui ne peut toutefois fixer un taux inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, le taux d'intérêt des pénalités dues en cas de retard de paiement applicable pendant le premier semestre de l'année concernée sera le taux de la BCE en vigueur au 1er janvier de l'année en question et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet ( C. com., art. L. 441-6, I, al. 12).

Par ailleurs, à compter de cette même date, tout retard de paiement donne lieu, en plus des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement au profit du créancier. Le montant de cette indemnité a été fixé par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 à 40 euros. Il est dû de plein droit et sans formalité par le professionnel en situation de retard de paiement.

Le compte fournisseur au 31 décembre 2012 est constitué de :

- factures non échues à hauteur de 351 K€ (388 K€ en 2011) pour lesquelles les délais de règlement sont conformes à la loi,
- factures émises par des tiers, échues depuis moins de 30 jours à hauteur de 15 K€ (13 K€ en 2011),
- factures émises par des filiales et échues depuis moins de 30 jours à hauteur de 38 K€ (39 K€ en 2011), et depuis plus de 30 jours à hauteur de 161 K€ (79 K€ en 2011),
- le solde correspond à des factures en litige.

Exercice clos le	Compte fournisseurs (en Euros)	Paiement à 30 jours	Paiement à + de 30 jours	Paiement à + de 60 jours
31/12/2012	567 951 €	53 104 €	17 716 €	146 359€
31/12/2011	519 501 €	51 332 €	18 702 €	61 374 €

**VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Le tableau des filiales et participations est joint en annexe.

Les principaux commentaires relatifs à l'activité des filiales sont donnés dans l'exposé relatif à l'activité des sociétés du Groupe relatée dans la première partie de ce rapport.

**IX - AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8.471.930,64 euros augmenté du report à nouveau positif antérieur de la manière suivante :

**Origine :**

- Report à nouveau antérieur : 18.446.043,12 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 8.471.930,64 euros

Montant distribuable : 26.917.973,76 euros

**Affectation :**

- à titre de dividendes : 1.053.139,20 euros  
(6.582.120 actions)
- report à nouveau minimum après affectation : 25.864.834,56 euros

Il est rappelé que pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende est imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif et est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3-2 du Code général des Impôts. Avant la mise en paiement, sauf dispense, le dividende est soumis au prélèvement obligatoire non libératoire de 21% prévu à l'article 117 quater du Code général des Impôts, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu. Dans tous les cas, le dividende sera versé sous déduction des prélèvements sociaux et de la contribution sociale généralisée.

Le dividende sera mis en paiement le 12 juin 2013. Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte « report à nouveau »

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**X - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies de CGI, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 185.528 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Toutefois, la Société n'a pas à supporter d'impôt en raison desdites dépenses et charges.

**XI - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX****Liste des mandats sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al.4 du Code de commerce, nous vous communiquons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

NOM	SOCIETES	FONCTIONS- MANDATS
<b>Philippe GALLAND</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER Le Bélier Hongrie BMP Manfredonia SpA LBO SARL  <u>Hors Groupe</u> LE BELIER PARTICIPATIONS SAS GALLAND SAS COPERNIC SAS Société Civile de Choisy le Roi MACHINASSOU Sarl SCI du FAUBOURG  <u>Mandats ou fonctions exercés antérieurement</u> LBQ Foundry SA de CV BQ MACHINING SA de CV Le Bélier Dalian BV Hungary Machining Le Bélier Kikinda d.o.o	Président du Conseil d'administration Président du Conseil de Surveillance Président du Conseil d'Administration Gérant  Président Représentant de LE BELIER PARTICIPATIONS en qualité de Président Président du Comité d'administration Gérant Gérant Gérant  Président du Conseil d'Administration Président du Conseil d'Administration Représentant du BELIER en qualité de Président du Conseil d'Administration Président du Conseil de Surveillance Représentant du BELIER en qualité de Président du Conseil de Surveillance
<b>Philippe DIZIER</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER Fonderies et Ateliers du Bélier Le Bélier Hongrie BV Hungary Machining Le Bélier Kikinda d.o.o LBQ Foundry SA de CV BQ MACHINING SA de CV BMP Manfredonia SpA Le Bélier Dalian  <u>Hors Groupe</u> COPERNIC SAS TPF	Directeur Général, Administrateur Président du Conseil d'Administration Président du Directoire Membre du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Simple Président du Conseil d'Administration  Membre du Comité d'administration Gérant
<b>Thierry RIVEZ</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER  Fonderies et Ateliers du Bélier LBQ Foundry SA de CV BQ MACHINING SA de CV BV Hungary Machining Le Bélier Hongrie Le Bélier Kikinda d.o.o Le Bélier Dalian  <u>Hors Groupe</u> K Management	Directeur Général Délégué, Représentant permanent de COPERNIC, Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance Président du Conseil d'administration Administrateur  Gérant
<b>COPERNIC SAS</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER	Administrateur
<b>LE BELIER PARTICIPATIONS SAS</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER  <u>Hors Groupe</u> GALLAND SAS	Administrateur  Président
<b>CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER  <u>Hors Groupe</u> ALPHA DIRECT SERVICES DE FURSAC FINANCES GIRARD-AGEDISS SAS GIMAEX SA GROUPE EDITOR RBDH THOMSON VIDEO NETWORKS SAS  KEPLER SAS SIRENAK  <u>Mandats ou fonctions exercés antérieurement</u> MARCHAL TECHNOLOGIES SAS FINANCIERE CHANTIERS BAUDIER SA	Administrateur  Administrateur Membre du Comité de Direction Membre du Comité de surveillance Membre du Comité de surveillance Administrateur Administrateur Membre du Comité de Surveillance  Président du Comité d'administration Administrateur  Membre du Comité stratégique Administrateur

<b>Amélie BROSSIER</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER	Représentant permanent de CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION, Administrateur
	<u>Hors Groupe</u> COPERNIC SAS CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION DAILYMOTION SA GERARD PERRIER INDUSTRIE SA THOMSON VIDEO NETWORKS SAS KEPLER SAS	Membre du Comité d'administration Membre du Directoire Représentant permanent du FONDS STRATEGIQUE D' INVESTISSEMENT, Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Représentant permanent de CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION, membre du Comité de Surveillance Représentant permanent de CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION, membre du Comité d'administration
<b>Denis GALLAND</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER	Représentant permanent de LE BELIER PARTICIPATIONS, Administrateur
	<u>Hors Groupe</u> LE BELIER PARTICIPATIONS SAS COPERNIC SAS	Directeur Général, Administrateur Membre du Comité d'administration
<b>Noèle GALLAND</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER	Administrateur
	<u>Hors Groupe</u> COPERNIC SAS SCEA du Château de Brague	Membre du Comité d'administration Gérante
<b>Christian LOSIK</b>	<u>Groupe</u> LE BELIER	Administrateur

## Rémunération des mandataires sociaux

### REMUNERATIONS BRUTES ET AVANTAGES PAYES EN 2012 EN EUROS

NOM	MANDAT SOCIAL	CONTRAT TRAVAIL	AVTGES NAT (1)	JETONS /ETC (2)	TOTAL
P. GALLAND LB (1/1/12 - 31/12/12)	276 130		2 535		278 665
P. DIZIER LB (1/1/12 - 31/12/12)	396 860	suspendu	2 822	60 000	459 682
T. RIVEZ LB (1/1/12 - 31/12/12)	329 038			50 000	379 038
<b>S/Total Mandataires Sociaux Dirigeants</b>	<b>1 002 028</b>	<b>-</b>	<b>5 357</b>	<b>110 000</b>	<b>1 117 385</b>
COPERNIC représenté par T.RIVEZ LB (1/1/12 - 31/12/12)				20 000	20 000
LE BELIER PARTICIPATIONS représentée par D. GALLAND LB (1/1/12 - 31/12/12)				150 000	150 000
CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT GESTION représentée par A. BROSSIER LB (01/01/12 - 31/12/12)				-	-
<b>S/Total Mandataires Sociaux non dirigeants (Personnes Morales)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>170 000</b>	<b>170 000</b>
N. GALLAND LB (01/01/12 - 31/12/12)				15 000	15 000
C. LOSIK LB (01/01/12 - 31/12/12)				15 000	15 000
<b>S/Total Mandataires Sociaux non dirigeants (Personnes Physiques)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 002 028</b>	<b>-</b>	<b>5 357</b>	<b>310 000</b>	<b>1 317 385</b>

(1) véhicule

(2) dont 200 K€ versés par la société et 110 K€ versés par les sociétés qu'elle contrôle

La rémunération totale et les avantages de toute nature versés par la Société durant l'exercice écoulé à l'ensemble des mandataires sociaux s'élèvent à 1.007 K€.

Les rémunérations comportent une part variable et/ou exceptionnelle de 165 K€.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 28 juin 2011, a décidé, en application de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2011 d'attribuer à Monsieur Philippe DIZIER, Directeur Général et à Monsieur Thierry RIVEZ, Directeur Général Délégué, des options d'achat d'actions et des actions gratuites de la Société, dont l'exercice ou l'attribution définitive sont soumis à des conditions de performance internes du Groupe, à savoir :

	Options d'achat d'actions	Actions gratuites
Philippe DIZIER	114.104	76.069
Thierry RIVEZ	95.086	63.391

Conformément aux dispositions des articles L.225-185 et L.225-197-1 II du Code de commerce, le Conseil a décidé que les dirigeants mandataires sociaux devront conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions 15% des actions issues de l'exercice des options qui leur ont été consenties et 15% des actions gratuites qui leur ont été attribuées.

Le Président, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué bénéficient, au même titre que les cadres dirigeants de la Société, d'une couverture collective complémentaire au titre de la retraite, de la prévoyance et des frais de santé.

Par ailleurs, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué bénéficient d'un contrat d'assurance chômage pris en charge par la Société. Le coût de ce contrat s'est élevé à 15 K€ euros en 2012.

La Société n'a pas d'autre engagement au titre des mandats sociaux.

Il est toutefois précisé qu'à la date de cessation de ses fonctions de Directeur Général, les effets du contrat de travail de Monsieur Philippe DIZIER en qualité de Directeur des Opérations seront rétablis de plein droit.

#### **Situation des mandats des administrateurs**

Aucun des mandats des administrateurs n'est parvenu à son terme.

#### **XII – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nos marchés automobiles de référence sont prévus en légère croissance en 2013 pour l'Amérique du nord et l'Asie du nord-est, et en décroissance pour l'Europe selon les informations des experts en ce début d'année.

Dans ce contexte, une légère progression de l'activité est prévue sans pour autant garantir le volume de 47 000T attendu antérieurement pour 2013.

Les principaux enjeux industriels se situent encore une fois au niveau de l'industrialisation des produits nouveaux, pour lesquels la performance de développement devrait nécessiter moins de surcoûts qu'en 2012, ainsi que sur la mise en place d'investissements capacitaires nécessaires pour le futur.

L'acquisition de programmes de produits à plus forte valeur ajoutée se poursuivra.

#### **XIII - UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

En 2012, la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers.

#### **XIV - INFORMATIONS SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ACTIONNAIRES**

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code du Commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

- COPERNIC possède plus de 50 % du capital et des droits de vote de la Société

Au cours de l'exercice écoulé aucune modification n'est intervenue.

**XV - ETAT RECAPITULATIF ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER**

La Société a eu connaissance d'opérations intervenues dans le cadre de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, à savoir :

Monsieur Philippe DIZIER, Directeur Général a procédé à la cession et à l'acquisition d'actions de la Société aux dates suivantes :

Déclaration et information AMF	Montant	Prix/action
Déclaration et information n°212D3424 du 30 août 2012	1.572 € (acquisition)	6,55 €
Déclaration et information n°212D3425 du 30 août 2012	67 € (cession)	6,65 €

**XVI - CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 5 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités :

Ces informations sont présentées en annexe dans le rapport sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

**XVII - PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-2 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, sur la couverture responsabilité civile de la Société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique :

Compte tenu de son activité de holding, la Société n'a pas d'information particulière à communiquer dans ce cadre.

**XVIII – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

Les principaux risques et incertitudes sont décrits au point 8 de la première partie de ce rapport.

**XIX - POLITIQUE SOCIALE****Evolution des effectifs**

	2012	2011	2010	2009
<b>Cadres</b>	72	69	60	59
<b>Non cadres</b>	33	29	26	20
<b>TOTAL</b>	105	98	86	79

Les chiffres présentés sont en effectifs de fin de période.  
La moyenne d'âge est de 41 ans. L'ancienneté est de 9 ans.

## **XX – PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE**

NEANT

## **XXI – PARTICIPATIONS RECIPROQUES**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société ne détient aucune participation réciproque aux sens des articles L.233-29 et R.233-19 du Code de commerce.

## **XXII – AUTO- CONTROLE ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

Détention d'actions propres : 647 124

Options de souscription d'actions : néant

La Société n'a pas mis en place de nouveaux plans d'option de souscription d'actions depuis l'expiration des précédents au 30/06/2005.

## **XXIII - AJUSTEMENT EN CAS D'EMISSION DE TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL**

NEANT

## **XXIV - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code du Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012 : 0,71%.

## **XXV - INFORMATIONS RELATIVES AUX OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS**

La Société a mis en place en 2011 :

- un plan d'options d'achat d'actions à hauteur de 365.308 actions de la Société représentant 5,55% du capital de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, votre Conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

- un plan d'attribution gratuite d'actions à hauteur de 263.284 actions de la Société représentant 4% du capital de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du Code de commerce.

## **XXVI - DETENTION D' ACTIONS PROPRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 al.2 du Code du Commerce, nous vous rendons comptes des opérations d'achat et de vente effectuées sur nos propres actions au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012 :

Dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions :

Nombre d'actions achetées : 638 808

Nombre d'actions vendues : 0  
 Cours moyen des achats : 7,46 €  
 Cours moyen des ventes : 0  
 Nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 638.808  
 Valeur au cours d'achat : 4.764 k€  
 Valeur nominale : 1,52 €  
 Motifs des acquisitions : Plan d'attribution gratuite d'actions et plan d'option d'achat d'actions  
 Fraction du capital que représentent les actions détenues : 9,75 %

Dans le cadre du contrat de liquidité :  
 Nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 8.316  
 Valeur au cours de clôture : 61 k€  
 Valeur nominale : 1,52 €  
 Motifs des acquisitions : animation du cours de bourse de l'action  
 Fraction du capital que représentent les actions détenues : 0,13 %

### **XXVII - PROGRAMME DE RACHAT DES ACTIONS**

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale mixte en date du 24 mai 2012 a autorisé le Conseil d'administration à racheter des actions de la Société dans une limite de 10% du capital.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, ainsi que du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive « Abus de marché » entré en vigueur le 13 octobre 2004.

La Société a fait partiellement usage de cette autorisation au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, et souhaite en prolonger la durée.

Les actions propres détenues par la Société seront utilisées par ordre de priorité décroissant, en vue de :

- Assurer l'animation du cours de bourse de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du Groupe et céder ou attribuer des actions aux salariés dans le cadre des dispositions légales,
- Procéder à l'acquisition d'actions en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société.

La Société envisage l'annulation des actions qu'elle serait éventuellement amenée à détenir.

Cette autorisation permettra à la Société de procéder au rachat de ses propres actions :

- Sur une période de 18 mois suivant la date de l'assemblée générale, soit jusqu'au 23 novembre 2014.
- Dans la limite du plafond de 10 % du capital social de la Société arrêté à la date de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2013, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée générale. À un prix maximal unitaire de 30 € par action.
- Part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres : Néant.

Dans le cadre de sa gestion financière globale, la Société se réserve la possibilité d'utiliser une partie de sa trésorerie disponible pour financer les rachats d'actions, de recourir à l'endettement à court et moyen terme pour financer les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Le programme de rachat n'aura pas d'incidence financière significative sur le bénéfice net par action et les capitaux propres par action.

Tous éléments d'information complémentaires sont contenus dans le document de référence établi par la Société, à la disposition du public sur simple demande, et mis en ligne sur le site de la Société et celui de l'AMF.

## **XXVIII - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION (C. COM. ART. L.225-100-3)**

En application de l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous devons exposer et, le cas échéant, expliquer un certain nombre d'éléments lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

L'objectif de cette mesure est d'assurer la transparence sur des informations pouvant avoir une influence sur le déroulement d'une offre publique d'acquisition.

En conséquence, et conformément à l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations visées par cet article.

### 1. La structure du capital de la Société

Actionnariat	Situation au 31/12/2012				Situation au 31/12/2011				Situation au 31/12/2010	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
COPERNIC SAS	3 796 771	57,68%	3 796 771	63,97%	3 796 771	57,68%	3 796 771	61,60%	3 796 771	57,68%
Famille GALLAND	12 756	0,19%	12 756	0,21%	12 756	0,19%	12 756	0,21%	1 996	0,03%
LE BELIER (autodétention)	647 124	9,83%	0	0,00%	418 959	6,37%	0	0,00%	0	0,00%
FCPE	46 700	0,71%	46 700	0,79%	43 300	0,66%	43 300	0,70%	37 500	0,57%
PUBLIC (*)	2 078 769	31,58%	2 078 769	35,03%	2 310 334	35,10%	2 310 334	37,49%	2 745 853	41,72%
<b>TOTAL</b>	<b>6 582 120</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 934 996</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 582 120</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 163 161</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 582 120</b>	<b>100,00%</b>

2. Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L.233-11 : non applicable.
3. Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 (participations significatives et d'autocontrôle) : cf. paragraphe XIV : Informations sur la détention du capital par certains actionnaires.
4. La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci : non applicable.
5. Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier : cf. paragraphe XXIV Participation des salariés au capital.
6. Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote :

*Le 13 décembre 2003, les actionnaires membres du groupe GALLAND ont signé un Engagement Collectif de Conservation d'Actions.*

*Le 29 octobre 2004, les actionnaires membres du groupe GALLAND ont signé un avenant à l'Engagement Collectif de Conservation d'Actions du 13 décembre 2003, dans le souci d'harmoniser la politique familiale de détention des titres de la Société LE BELIER.*

*Cet avenant prévoit notamment :*

- *Un droit de préférence que les actionnaires membres du groupe GALLAND consentent à Monsieur Philippe GALLAND, en cas de transfert d'actions, même entre actionnaires,*
- *Un droit de cession conjointe et proportionnelle consenti entre par les actionnaires à Monsieur Philippe GALLAND, en cas de transfert d'actions,*
- *Un engagement de détention des titres qui a pour objet la conservation par l'ensemble des Actionnaires d'une quotité d'actions portant sur au moins 20 % du capital et des droits de vote de la Société LE BELIER en vue notamment de leur permettre de bénéficier des dispositions de l'article 885 I bis du Code général des impôts,*
- *Un engagement de se présenter aux assemblées et à voter à l'ensemble des décisions collectives de la Société dans le même sens que celui préalablement indiqué par à Monsieur Philippe GALLAND, afin de conserver une unité dans la stratégie de gestion de la Société LE BELIER et afin de préserver son intérêt social.*

*Le 28 décembre 2009, les actionnaires membres du groupe GALLAND ont signé un avenant à l'Engagement Collectif de Conservation d'Actions du 13 décembre 2003. Cet avenant prévoit notamment la prorogation de sa durée jusqu'au 31 décembre 2010 et sa tacite reconduction par périodes d'un an à compter de cette date.*

7. Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ou du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la Société :

#### **ARTICLE 12 - Conseil d'administration**

*1 - Sauf dérogations légales, la Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.*

*2 - En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion, des nominations d'administrateurs peuvent être effectuées par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.*

*3 - Chaque administrateur doit être, pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins une action.*

*4 - La durée des fonctions des administrateurs est de six années.*

*Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'administrateur intéressé.*

*Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.*

*5 - Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.*

*6 - Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, le tout sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.*

*Lorsque la personne morale administrateur met fin au mandat de son représentant permanent, elle doit notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, sa décision ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de*

décès ou de démission du représentant permanent.

7 - En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire en vue de compléter l'effectif du Conseil. Ces nominations doivent intervenir obligatoirement dans les trois mois de la vacance, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire, sans toutefois être inférieur au minimum légal.

Les nominations provisoires ainsi effectuées par le Conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis restent cependant valables.

Lorsque le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum légal, les administrateurs restant en fonctions doivent convoquer immédiatement l'assemblée ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

8 - Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer simultanément dans plus de cinq conseils d'administration ou de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

9 - Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

8. Les pouvoirs du conseil d'administration ou du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions : cf. § ci-dessus « Programme de rachat d'actions ».
9. Les accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts : non applicable.
10. Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique. Cinq personnes sont concernées pour un montant total de 662 931 €. Ce montant couvre notamment Monsieur Philippe DIZIER dont le contrat de travail est suspendu.

## **XXIX - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de vos commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et s. du Code du Commerce.

## **XXX- REMPLACEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT**

Nous vous indiquons que Monsieur François SOREL, Commissaire aux comptes suppléant, ayant cessé d'être inscrit auprès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes, il y a lieu de procéder à son remplacement.

Nous vous proposons de nommer la société AUDITEX, 1-2 Place des saisons Paris La Défense 1 92400 COURBEVOIE, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur François SOREL, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

## **XXXI - JETONS DE PRESENCE**

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence pour l'exercice 2012 à votre Conseil d'administration.

Nous vous proposons d'attribuer la somme de 130 000 euros aux membres du Conseil.

**AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE****XXXII – AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULLATION D' ACTIONS ACQUISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.225-209 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous demandons par ailleurs d'autoriser le Conseil d'administration pour une durée de dix-huit mois, à procéder dans la limite légale, en une ou plusieurs fois, à l'annulation de tout ou partie des actions autodétenues, dans la limite de 10% du capital actuel de la Société par période de vingt-quatre mois, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée générale, et à la réduction corrélative du capital social, en imputant la différence entre le prix d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

**XXXIII - AUTORISATIONS D'EMISSION D' ACTIONS, DE VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL DE LA SOCIETE ET DONNANT DROIT A L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CREANCE**

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé, par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2011, et ce pour une durée de 26 mois, soit jusqu'au 23 juillet 2013, à procéder à une ou plusieurs augmentations de capital dès lors que le montant des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées par l'émission par la Société de valeurs mobilières donnant accès au capital ne soit pas supérieur à 6.000.000 d'euros en nominal avec ou sans droit préférentiel de souscription.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de ces autorisations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Toutefois, afin de permettre à la Société de mettre en place le moment venu les financements indispensables à la poursuite de son développement, votre Conseil considère qu'il convient de renouveler les autorisations d'augmentation de capital précédemment votées par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2011.

Les résolutions qui vous sont proposées ont pour finalité de doter le Conseil d'administration d'un ensemble de délégations et d'autorisations lui permettant, le cas échéant, de procéder, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à diverses augmentations du capital de la Société avec ou sans droit préférentiel de souscription.

Votre Conseil pourra ainsi bénéficier de la plus grande latitude pour agir au mieux des intérêts de la Société, choisir les modalités d'émission les plus favorables pour la Société et ses actionnaires et réaliser rapidement les opérations, en fonction des opportunités qui pourraient se présenter.

Nous vous proposons de donner à votre Conseil d'administration la faculté de procéder en toutes circonstances, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la Société, à l'exception des actions de préférence, ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société.

Il s'agit donc de permettre à la Société, dans la limite du plafond ci-dessous, d'émettre tout type de valeurs mobilières donnant accès au capital prévu par la loi sur les sociétés commerciales.

Le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme ne pourra être supérieur à 6.000.000 d'euros, soit un plafond global inchangé par rapport à celui octroyé par l'assemblée générale mixte du 24 mai 2011, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi ainsi qu'aux stipulations contractuelles, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.

Ces émissions pourront comporter soit le maintien soit la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

La suppression du droit préférentiel de souscription vous est demandée afin de permettre à la Société de réaliser des émissions, sur les marchés français et/ou international, soit dans le cadre d'un placement

privé (dans la limite de 20% du capital social par an) soit dans le cadre d'une offre au public. Deux résolutions distinctes vous sont ainsi proposées afin de déléguer votre compétence à votre Conseil pour mener à bien ce type d'opérations

Le montant des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme dans le cadre de l'une ou l'autre de ces deux délégations ne pourra être supérieur au plafond de 6.000.000 d'euros précité.

Nous vous demandons également de constater que la présente délégation emporte de plein droit au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donnent droit.

Nous vous précisons toutefois que, dans tous les cas d'émission sans droit préférentiel de souscription :

- Votre Conseil d'administration pourra conférer aux actionnaires la faculté de souscrire les titres par priorité sur tout ou partie de l'émission ;
- i) Le prix d'émission des actions ordinaires sera au moins égal au montant minimum prévu par les lois et règlements en vigueur au moment de l'utilisation de la présente délégation, après correction, s'il y a lieu, de ce montant pour tenir compte de la différence de date de jouissance et ii) le prix d'émission des valeurs mobilières sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par la Société soit, pour chaque action ordinaire émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au montant visé à l'alinéa "i)" ci-dessus après correction, s'il y a lieu, de ce montant pour tenir compte de la différence de date de jouissance ;

Nous vous proposons, pour octroyer davantage de souplesse aux opérations d'augmentation de capital, de déléguer à votre Conseil d'administration la faculté d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social de la Société avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans les conditions légales et réglementaires, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, si le Conseil constate une demande excédentaire de souscription, notamment en vue d'octroyer une option de sur-allocation conformément aux pratiques de marché et dans la limite du plafond global de 6.000.000 d'euros mentionné ci-dessus et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.

Nous vous proposons aussi de déléguer, dans le cadre d'une résolution spécifique, votre compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors offre publique d'échange. Le montant nominal total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées dans le cadre de la présente délégation ne pourra excéder 10 % du capital social et s'imputera sur le plafond de 6.000.000 d'euros mentionné ci-dessus qui s'imputera sur le plafond global également évoqué ci-dessus.

Nous vous proposons également de déléguer à votre Conseil le pouvoir d'augmenter le capital social dans la limite d'un montant nominal maximal de 6.000.000 d'euros qui s'imputera sur le plafond global évoqué ci-dessus, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société.

Dans le cadre de ces deux dernières délégations, nous vous demandons également d'autoriser l'émission de valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital. Le montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès immédiat ou à terme au capital ou autres titres de créance à émettre, avec ou sans droit préférentiel de souscription, ne pourra excéder un montant de 60.000.000 d'euros qui s'imputera sur le plafond de 60.000.000 d'euros mentionné ci-après.

Nous vous proposons par ailleurs d'autoriser votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, conformément aux dispositions de l'article L.225-136 1° du Code de commerce, et dans la limite de 10% du capital social par an, à déroger aux conditions de fixation de prix prévues par les résolutions qui vous sont soumises ci-dessus et à fixer le prix d'émission des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à un montant qui ne pourra toutefois être inférieur à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminué éventuellement d'une décote maximum de 10 %.

Dans ce cas votre Conseil devra établir un rapport complémentaire certifié par les commissaires aux comptes décrivant les conditions définitives de l'opération et donnant des éléments d'appréciation de l'incidence effective sur la situation de l'actionnaire.

Nous vous proposons enfin de déléguer au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, en application des dispositions de l'article L.225-130 du Code de commerce, la faculté d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social dans la limite d'un montant nominal maximal de 6.000.000 d'euros qui s'imputera sur le plafond global évoqué ci-dessus, par incorporation au capital de tout ou partie des réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, à réaliser par émission et attribution gratuite d'actions nouvelles ou par élévation du nominal des actions ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés.

#### **Emission de valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital**

Nous vous demandons d'autoriser l'émission de valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital.

Nous vous proposons de fixer le montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès immédiat ou à terme au capital de la Société, avec ou sans droit préférentiel de souscription, à un plafond global de 60.000.000 d'euros.

#### **XXXIV - AUTORISATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL AU PROFIT DES SALARIES**

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire doit, lorsqu'elle délègue sa compétence pour réaliser une augmentation de capital conformément à l'article L.225-129-2 dudit Code, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et effectuée dans les conditions prévues aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du Code du Travail.

Nous vous proposons en conséquence de déléguer au Conseil d'administration tous pouvoirs, conformément aux dispositions des articles L.225-129-2, L.225-129-6 et L.225-138-1 du Code de commerce, afin qu'il procède, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant nominal maximum de 100.000 euros en nominal réservée aux salariés de la Société adhérant au plan d'épargne d'entreprise.

La présente autorisation serait consentie pour une durée de vingt-six mois à compter de la décision de l'assemblée.

Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions des articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail.

Enfin si vous votez cette autorisation d'augmentation de capital, il vous appartiendra également de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour procéder aux opérations matérielles permettant de parvenir à sa réalisation.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

#### **Le Conseil d'administration**



Rapport 2012 sur la  
Responsabilité Sociale  
des Entreprises (RSE)

## SOMMAIRE

1. Informations environnementales.....	31
1.1. POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE.....	31
1.2. POLLUTION ET GESTION DES DECHETS .....	32
1.3. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES .....	32
1.4. CHANGEMENT CLIMATIQUE .....	34
1.5. PROTECTION DE LA BIODIVERSITE.....	34
2. Informations sociales.....	35
2.1. EMPLOI .....	35
2.2. ORGANISATION DU TRAVAIL .....	37
2.3. RELATIONS SOCIALES .....	38
2.4. SANTE & SECURITE.....	38
2.5. FORMATION.....	40
2.6. DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES / EGALITE DE TRAITEMENT .....	40
2.7. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT RELATIVES.....	41
3. Informations societales.....	42
3.1. IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.. .....	42
3.2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE .....	42
3.3. SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS .....	43
3.4. LOYAUTE DES PRATIQUES.....	44
3.5. DROITS DE L'HOMME .....	44

## 1. Informations environnementales

### 1.1. POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

- ❖ L'ORGANISATION DE LA SOCIETE POUR PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET LE CAS ECHEANT LES DEMARCHES D'EVALUATION OU DE CERTIFICATION EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Depuis 2007, conscient de ses responsabilités vis à vis de l'environnement et des générations futures, le Groupe a choisi le respect de l'environnement comme l'une de ses valeurs fondamentales : la politique environnementale, datée du 16 mars 2007, a été déployée dans tous les sites, leur imposant ainsi de prévenir les pollutions, de respecter la réglementation, et de mettre en place tous les moyens nécessaires à la préservation de l'environnement.

Par ailleurs, il a été décidé de mettre en place un Système de Management Environnemental dans chaque filiale, selon la norme ISO 14001. Les sites de fonderie hongrois et serbes sont certifiés ISO 14001 depuis 2010, les sites d'usinage hongrois et mexicain depuis 2011. Les sites chinois et mexicain de fonderie ont pour objectif de l'acquérir en 2013, et le site français, dès que les démarches de régularisation d'autorisation auront abouti.

Un responsable environnement a été nommé sur chaque site, ainsi qu'au niveau de la holding.

Des reportings mensuels sont réalisés, concernant notamment la gestion des déchets, la conformité réglementaire et tous les événements notables concernant l'environnement.

- ❖ LES ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION DES SALARIES MENEES EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des actions de formation et de sensibilisation sont menées sur chaque site, notamment dans le cadre du système de management environnemental, telles que par exemple le tri des déchets et les économies d'énergie.

- ❖ LES MOYENS CONSACRES A LA PREVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS

Le Groupe veille à allouer les ressources humaines et financières nécessaires à la prévention des pollutions et des risques environnementaux.

Sur chaque site, un responsable environnement veille sur le terrain à la préservation de l'environnement. Il bénéficie si nécessaire de l'appui du responsable environnement du Groupe, chargé notamment du benchmark entre les usines.

Par ailleurs, chaque année des ressources financières sont attribuées à chaque site pour les problématiques environnementales. En 2012, les dépenses ont concerné principalement : création et rénovation d'aires ou de magasins pour le stockage des produits dangereux (SO<sub>2</sub>, propane, produits chimiques,...) et des déchets dans le respect de la réglementation (déchets d'aluminium, etc...), remise à niveau d'installations de traitement des eaux,...

- ❖ LE MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT SOUS RESERVE QUE CETTE INFORMATION NE SOIT PAS DE NATURE A CAUSER UN PREJUDICE SERIEUX A LA SOCIETE DANS UN LITIGE EN COURS

Il n'existe aucune provision pour risques environnementaux ni au 31/12/2011, ni au 31/12/2012.

## **1.2. POLLUTION ET GESTION DES DECHETS**

### **❖ LES MESURES DE PREVENTION, DE REDUCTION OU DE REPARATION DE REJETS DANS L'AIR, L'EAU ET LE SOL AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT**

Chaque site veille à la prévention et à la réduction des impacts sur l'environnement : le stockage des produits dangereux et des déchets dangereux est géré conformément aux exigences réglementaires de chaque pays. Les eaux industrielles sont soit traitées en interne soit stockées et traitées par des entreprises extérieures spécialisées.

Les rejets atmosphériques sont gérés conformément aux exigences réglementaires de chaque pays.

L'aluminium utilisé comme matière première est propre, non mélangé à des matières organiques (huile et graisse), diminuant ainsi considérablement l'éventualité de rejets polluants lors de la fusion. Nos copeaux d'usinage ne sont pas refondus en interne, ils sont revendus à des prestataires extérieurs pour les valoriser en matière première. Les postes de grenailage et de sablage sont équipés de système d'aspiration et de dépoussiérage. Les fours de fusion, les installations de régénération thermique ainsi que les chaudières sont équipés de cheminées permettant de canaliser et diffuser les émissions gazeuses.

Par ailleurs, pour tout nouveau bâtiment et toute nouvelle installation, l'impact sur l'environnement est pris en compte dès la phase de conception.

### **❖ LES MESURES DE PREVENTION, DE RECYCLAGE ET D'ELIMINATION DES DECHETS**

Les déchets sont gérés, évacués et suivis selon la réglementation en vigueur dans chaque pays. Chaque filiale cherche à réduire à la source la génération de ses déchets et réalise un tri sélectif au niveau des ateliers. Les filières d'élimination retenues sont prioritairement celles qui permettent la valorisation, comme pour les déchets d'aluminium (crasses et copeaux), les cartons, les palettes, le verre, ...

Les sites de production de pièces noyautées régénèrent leurs sables en circuit interne par des installations de régénération thermique, ce qui permet de limiter la quantité de déchets de sables évacués en enfouissement contrôlé. Les rebuts de fabrication font l'objet d'un recyclage matière en fusion.

### **❖ LA PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET DE TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION SPECIFIQUE A UNE ACTIVITE**

Des mesures de bruit sont réalisées sur chaque site selon la réglementation applicable dans chaque pays. En 2011 et 2012, aucune plainte n'a été enregistrée dans les usines du Groupe. Néanmoins, des plans d'action sont mis en œuvre pour réduire les niveaux de bruit de nos sites, et les échanges avec les riverains et les administrations locales sont privilégiés.

Par ailleurs l'impact sonore de toute nouvelle implantation et de tout nouvel aménagement est pris en compte dès la phase de conception.

## **1.3. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES**

### **❖ LA CONSOMMATION D'EAU ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU EN FONCTION DES CONTRAINTES LOCALES**

Les process utilisés dans nos sites industriels sont peu consommateurs d'eau. Les principales utilisations sont : refroidissement des pièces après moulage, préparation d'émulsions huileuses (huiles de coupe solubles) ou de poteyage, lavage des pièces usinées, rinçage de pièces au ressuage, bacs de traitement thermique, lavage des sols.

Des actions sont mises en place systématiquement pour réduire les consommations d'eau en privilégiant les circuits fermés : refroidissement des moules et des pièces, avec utilisation de groupes froids conformes à la réglementation.

Les consommations d'eau sont suivies mensuellement, permettant d'en mesurer l'évolution et de détecter d'éventuelles fuites.

#### Consommation d'eau/tonne produite :

	Sites de Fonderie (en m3/t)	Sites d'usinage (en m3/1000 pièces)
2012 (YTD)	2.35	1.80

#### ❖ LA CONSOMMATION DE MATIERES PREMIERES ET LES MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE DE LEUR UTILISATION

La matière première utilisée est l'aluminium, dont la consommation est suivie mensuellement.

Les process industriels sont améliorés au quotidien afin de :

- ✓ diminuer le pourcentage des rebuts,
- ✓ diminuer la perte au feu industrielle (=perte de masse due à la fusion d'un matériau + déchets d'aluminium)
- ✓ et optimiser la mise au mille (=quantité de matière première nécessaire à l'obtention de 1000 kg de produit final) sans altérer la qualité des produits livrés au client.

#### ❖ LA CONSOMMATION D'ENERGIE, LES MESURES PRISES POUR AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE ET LE RECOURS AUX ENERGIES RENOUVELABLES

Les sites de production utilisent du gaz (gaz naturel en Europe et au Mexique, propane en Chine) principalement pour la fusion de l'aluminium et le chauffage des moules.

Ils consomment de l'électricité pour maintenir l'aluminium fondu dans des fours, pour le traitement thermique des pièces, pour la production d'air comprimé, ainsi que pour les machines d'usinage et de lavage des pièces.

Chaque site suit les consommations détaillées de gaz et d'électricité de l'ensemble de ses installations, et réalise un reporting mensuel, envoyé et commenté lors d'une réunion mensuelle avec le Groupe.

Un Club Energie, regroupant tous les responsables énergie des différents sites, a été créé en 2011. Il se réunit au moins deux fois par an pour faire un bilan complet des résultats et des actions, et pour permettre en outre l'échange et la transversalisation des meilleures pratiques au sein du Groupe.

L'ensemble des actions menées a permis de réduire de plus de 5% par an les ratios de consommations énergétiques par tonne produite en site de fonderie et par pièce en site d'usinage depuis 2010.

#### Consommation énergétique

	Sites de Fonderie (en kWh/T)	Sites d'usinage (en kWh/1000 pièces)
2010	5 839	3 229
2011	5 442	2 104
2012	5 170	2 175

❖ L'UTILISATION DES SOLS

Les implantations du Groupe ont un impact limité sur l'utilisation du sol. De plus, pour chaque nouvelle construction, les impacts de l'implantation sur l'utilisation des sols sont pris en compte.

### **1.4. CHANGEMENT CLIMATIQUE**

❖ LES REJETS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Bien que Le Bélier ne soit pas soumis aux obligations de déclarations des émissions de gaz à effet de serre, ses unités de combustion étant inférieures aux seuils, le Groupe cherche à limiter ses impacts, notamment en privilégiant l'utilisation de moyen de fusion les plus performants en rendement énergétique.

Les émissions dues à la combustion du gaz utilisé dans les usines du Groupe représentent 33 190 tCO<sub>2</sub>e (source : base carbone, site ADEME).

En incorporant les émissions liées à la combustion de propane, soit 5374 tCO<sub>2</sub>e, les émissions dues à la combustion du gaz s'élèvent pour le Groupe à 38 564 tCO<sub>2</sub>e.

Les pièces fabriquées sur un continent sont destinées en quasi-totalité au marché local, limitant ainsi les émissions dues au transport.

Les déplacements professionnels sont limités, privilégiant le recours à la vidéoconférence.

Dans les domaines de la conception produit, Le Bélier recherche des solutions d'allègement des pièces produites pour ses clients automobiles et aéronautiques, contribuant ainsi à la réduction de consommation de carburant et d'émission de CO<sub>2</sub>.

Par ailleurs le Groupe n'a pas de flotte de transport et sous-traite cette activité.

❖ L'ADAPTATION AUX CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Groupe et ses filiales ne sont pas présents dans des zones à risques du point de vue du changement climatique (zones désertiques, zones à proximité du niveau de la mer, implantations insulaires)

### **1.5. PROTECTION DE LA BIODIVERSITE**

❖ LES MESURES PRISES POUR DEVELOPPER LA BIODIVERSITE

Le foncier disponible ou qui n'a pas de vocation industrielle a été aménagé en espaces verts.

## 2. Informations sociales

### 2.1. EMPLOI

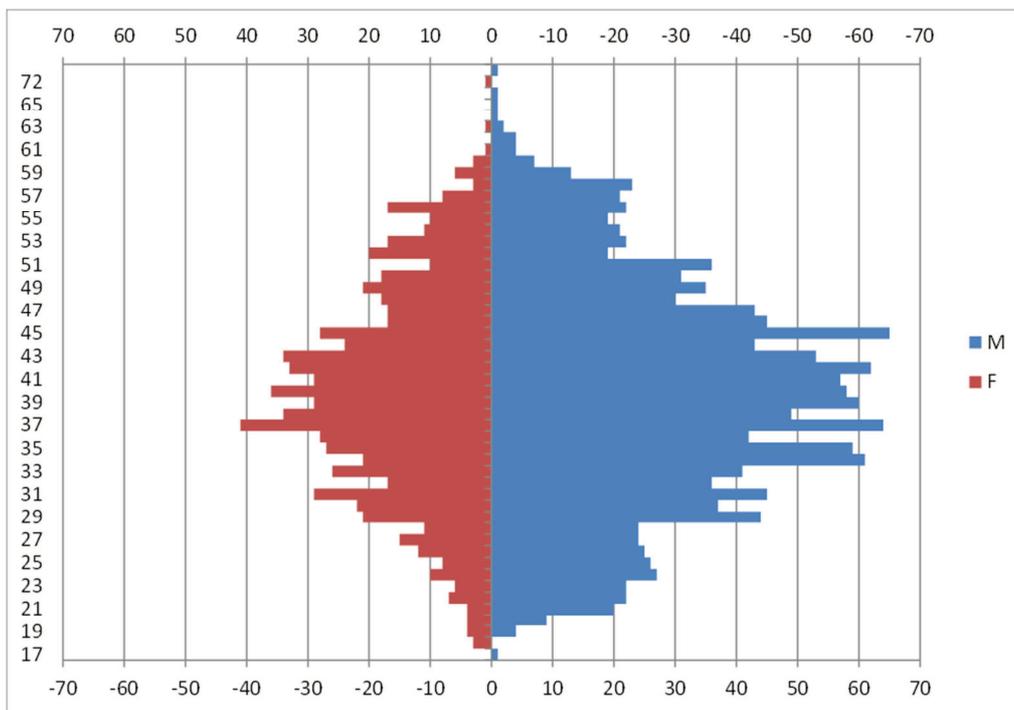
#### ❖ L'EFFECTIF TOTAL ET LA REPARTITION DES SALARIES PAR SEXE, PAR AGE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Nous disposons de ces informations pour chacune de nos filiales et en assurons un suivi quotidien. Les effectifs sont également suivis par ancienneté et en termes de gestion mensuellement (par distinction Main d'Œuvre Directe / Main d'Œuvre Indirecte / Main d'Œuvre de Structure).

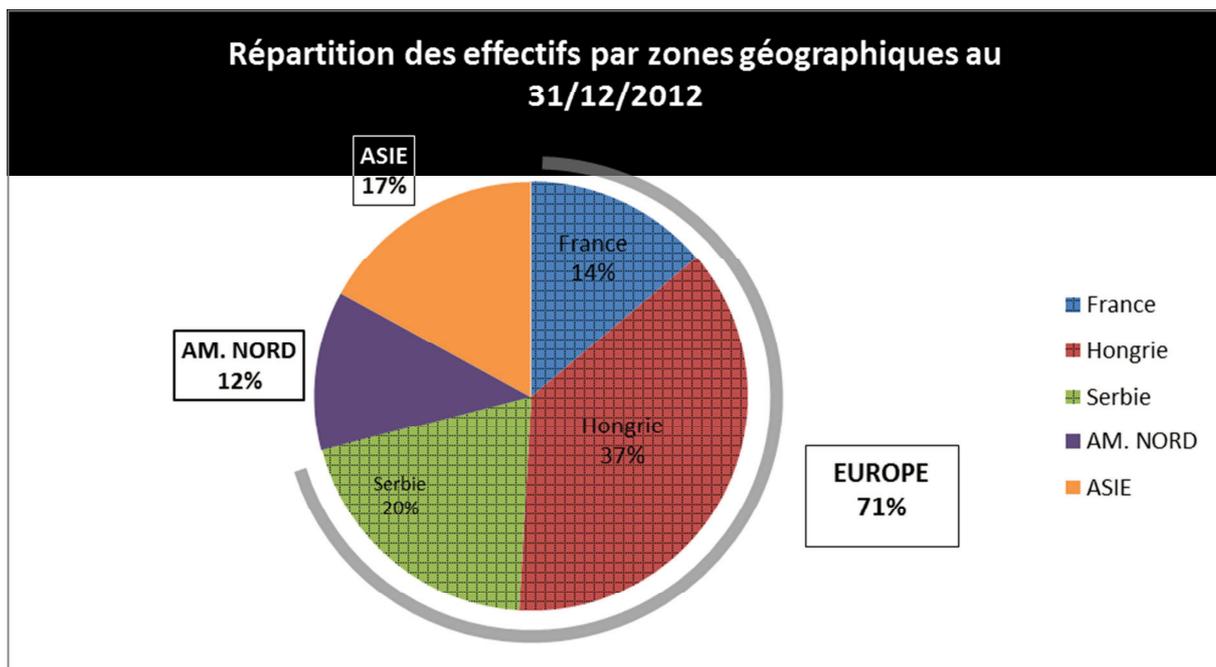
L'effectif total au 31/12/12 est de 2252 personnes.

La connaissance de ces éléments permet l'anticipation des nécessités de renouvellement des effectifs dû au vieillissement naturel, d'équilibrage des effectifs H/F, de mesures sociales notamment pour les séniors.

#### PYRAMIDE DES ÂGES DU PERSONNEL DU GROUPE LE BELIER AU 31 DECEMBRE 2012 (M/F)



## REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE au 31/12/2012



## ❖ LES EMBAUCHES ET LES LICENCIEMENTS

Les embauches comme les licenciements éventuels des membres de l'encadrement du Groupe sont gérés sous le contrôle de la DRH /Groupe. Elles font l'objet d'un respect des procédures légales et des réglementations spécifiques. Pour les autres catégories de personnel, chaque filiale procède à la réalisation des embauches et des licenciements sous la signature du Directeur ou celle du Responsable des Ressources Humaines mandaté.

2012	LB France	FAB France	LBD Chine	LBH Hongrie	BSM Hongrie	LBK Serbie	LBQ Mexique	BQM Mexique
Entrées	15	15	41	74	71	70	140	120
Sorties	8	12	48	72	35	65	41	138

Les chiffres propres à nos 2 sites mexicains s'expliquent par le transfert de salariés intérimaires en salariés définitifs LBQ/BQM pour fidéliser ces salariés. En outre, le turn-over à BQM s'explique par une situation locale de l'emploi avec un niveau de chômage proche de zéro.

## ❖ LES REMUNERATIONS ET LEUR EVOLUTION

Les niveaux de rémunération des salariés du Groupe sont respectueux des contraintes légales ou conventionnelles et ce, par statut. Tous les salaires (corrélés à un temps de travail) résultent d'une contractualisation. Dans chaque filiale, pour une même qualification, tous les salariés de cette qualification ont un niveau de rémunération supérieur au minimum fixé par les dispositions conventionnelles ou internes

Compte tenu de l'hétérogénéité des pays dans lesquels nous nous trouvons, la comparaison des moyennes de salaires par pays ne conduit à aucune conclusion pertinente.

L'évolution de ceux-ci est de 2 natures :

- Augmentations collectives (par statut), fruit des négociations salariales avec les organisations syndicales dans chaque filiale, une fois par an (hors Chine).
- Augmentations individuelles (par statut) fruit à la fois des budgets alloués à ce titre et des décisions sélectives de l'encadrement à l'égard de leurs personnels. Cette sélection s'établit à partir des résultats de l'entretien annuel individuel mené par chaque manager et contrôlé par leur hiérarchie.

## 2.2. ORGANISATION DU TRAVAIL

### ❖ L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Elle dépend des contraintes légales et réglementaires des pays d'implantation de nos usines. La nature de nos activités de fonderie (à feu continu) engendre la pratique d'équipes composées en 3X8, en 2X8, de week-end et en horaires de journée.

Dans les filiales, l'horaire légal de travail hebdomadaire est de 35 heures en France, 40 heures en Hongrie, Serbie et Chine, de 48 heures au Mexique ; l'organisation de ces heures de travail s'effectue par équipes en 3X8, en 2X8, de week-end et en horaires de journée.

Les périodes de congés payés (dont les durées légales varient entre 6 et 14 jours au Mexique suivant l'ancienneté, 20 à 30 jours en Hongrie selon les âges, 20 jours en Serbie, 30 jours en France et entre 5 et 15 jours selon l'ancienneté en Chine) sont propres à chaque site industriel et se différencient possiblement les unes des autres en prenant en compte les données culturelles et/ou religieuses locales.

### ❖ L'ABSENTEISME

Il constitue un indicateur social important, significatif à la fois d'une politique de prévention en matière de sécurité et de santé des salariés ainsi que d'un niveau de motivation. Nous suivons tout particulièrement l'absentéisme de niveau « 2 » qui exclut l'absentéisme de niveau « 1 » pour congés et arrêts de longue durée (soit au-delà du troisième mois d'arrêt).

Taux d'absentéisme de niveau 2, par filiales, pour 2012 :

% Heures Absence Niveau 2 *	LBK Serbie	LBD Chine	FAB France	LBH Hongrie	BSM Hongrie	LBQ Mexique	BQM Mexique	Moyenne Groupe (Hors LB)
2012	0,9%	1,5%	4,0%	1,6%	1,2%	1,7%	2,6%	1,7%

\*= Heures d'absences Niv 2 / (Heures travaillées Propres + Heures Supplémentaires + Heures Absence Niv 1 & 2)

Le niveau du taux d'absentéisme est la plupart du temps étroitement lié au niveau de couverture sociale de chaque pays.

### **2.3. RELATIONS SOCIALES**

#### ❖ L'ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL, NOTAMMENT LES PROCEDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PERSONNEL ET DE NEGOCIATION AVEC CELUI-CI

Le dialogue social a toujours été privilégié dans l'ensemble de nos filiales.

En France, les différentes Institutions Représentatives du Personnel fonctionnent de longues dates : Comité d'Entreprise (au niveau de l'Unité Economique et Sociale que représente le site de Véraç), Délégués du Personnel, Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, dans le respect des obligations légales françaises ; à ces structures s'ajoutent la représentation (légale) des personnels au sein des Conseils d'Administration des S.A françaises. Par ailleurs, les sections syndicales CGT, CFDT et CGC/CFE existent et fonctionnent ; des délégués syndicaux et/ou représentants syndicaux en sont issus ; ils constituent les interlocuteurs légitimes de la Direction lors des négociations annuelles obligatoires.

Dans nos filiales étrangères, les syndicats sont représentés (à l'exception de la Chine) et participent aux négociations annuelles portant sur les salaires et les avantages de type « collectif ». Bien que la loi locale ne l'impose pas en Hongrie, il existe en outre une instance de représentation du personnel de type « comité d'entreprise » qui gère un budget d'œuvres sociales collectives.

#### ❖ LE BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Par année, le Groupe signe entre 6 et 10 accords collectifs soit généralement 1 par filiale et plusieurs selon les circonstances en France portant sur les « salaires et avantages » mais aussi sur « les mesures concernant les séniors », sur les « intéressements collectifs », sur les « plans d'épargne entreprise ».

### **2.4. SANTE & SECURITE**

#### ❖ LES CONDITIONS DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

La sécurité de nos personnels est un axe de travail du Groupe majeur. Il a d'ailleurs été intégré aux « VALEURS » de notre Groupe et développé tout particulièrement depuis la fin du 2ème semestre 2011.

La nature même de nos activités qui s'exercent dans un environnement chaud, bruyant et possiblement poussiéreux nécessite l'amélioration constante des conditions de travail en particulier pour les ouvriers de nos fonderies. Un suivi médical, avec l'intervention d'une médecine du travail spécifique, est réalisé dans le cadre des obligations et processus propres à chaque pays.

Partout dans le Groupe, le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire et soumis à des procédures de remise de ceux-ci ; le non-respect de ces consignes élémentaires de sécurité peut être sanctionné.

En matière de maladies professionnelles, la répétition de certaines tâches conduit à des états classifiés en France en TMS (troubles musculaires squelettiques). L'installation de systèmes et de processus automatisés vient diminuer ces risques.

Ainsi et par exemple, l'automatisation en France du ressuage, du sciage des pièces sur certains équipements, concourent à cette diminution des risques. Il en est de même, par exemple, dans notre filiale en Serbie où la robotisation de certains chantiers a remplacé le travail manuel.

❖ LE BILAN DES ACCORDS SIGNES AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES OU LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

Il n'existe pas d'accord de ce type en notre Groupe.

❖ LES ACCIDENTS DU TRAVAIL NOTAMMENT LEUR FREQUENCE ET LEUR GRAVITE AINSI QUE LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Depuis la fin du 2<sup>e</sup> semestre 2011 un axe de travail spécifique aux accidents du travail a été mis en place. Cet axe de travail s'accompagne d'un objectif de réduction de l'indice de fréquence de nos accidents du travail au niveau du Groupe de -30% pour 2012 par rapport à 2011. A fin 2012, cet objectif a été atteint. Le management, impliqué dans cette démarche, a son intéressement personnalisé possiblement impacté par la réalisation de cet objectif collectif.

L'indice de fréquence est défini par la formule (Nombre d'accidents avec arrêt >24h) x 1000 / effectif disponible. Celui-ci est suivi mensuellement et est comparé à celui de la profession des Fonderies de métaux légers qui s'établissait fin 2010 à 46,6 en France.

Indice de fréquence des AT, par filiale, pour 2012

2012	Total Groupe	FAB France	LBD Chine	LBH Hongrie	BSM Hongrie	LBK Serbie	LBQ Mexique	BQM Mexique
Indice de fréquence	10.4	32.3	10.2	11,4	0	2,3	19.8	0

L'absence d'accidents de travail dans les filiales BSM et BQM s'explique par l'activité « usinage » de celles-ci, par nature moins soumise à risques que dans l'activité « fonderie » des autres filiales.

Le taux de gravité n'est pas suivi dans l'ensemble des pays (à l'exception de la filiale française FAB, pour laquelle celui-ci s'élève à 0.6) ; notre principal objectif étant de viser le zéro accident (qui est un objectif de fréquence).

## **2.5. FORMATION**

### **❖ LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE EN MATIERE DE FORMATION**

Elles visent à améliorer les compétences de techniques professionnelles des salariés (adaptation au poste de travail) et à donner des compétences nouvelles notamment dans le domaine managérial pour préparer l'évolution des salariés à d'autres responsabilités.

Les formations de type « langues », « bureautique » sont politiquement déclarées comme relevant du Droit Individuel à la Formation (DIF), en France.

Les budgets consacrés à la formation continue varient entre 1.3% (au Mexique – BQM) et 3.2% (au Siège, France) des masses salariales de chaque entité ; la durée des actions de formations est généralement « courte » (1 jour / 6 heures) pour la population ouvriers/employés et « moyenne » (3 jours / 18 heures) pour la population d'encadrement.

## **2.6. DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES / EGALITE DE TRAITEMENT**

### **❖ LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE ET LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

En France, chaque année (dans le traitement de la Négociation Annuelle Obligatoire, NAO) est étudié la situation entre les hommes et les femmes en matière de rémunération et de qualification. Des enseignements sont tirés de cette analyse.

Il n'existe pas dans notre Groupe de pratiques discriminantes entre les hommes et les femmes, que ce soit à l'embauche ou en cours de carrière et aucune action juridique n'a jamais été entreprise sur ce thème à l'encontre du Groupe. La proportion de femmes employées dans notre Groupe représente environ 1/3 de nos salariés ; les femmes sont initialement formées à nos métiers techniques, dans la même proportion.

### **❖ LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE ET LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES**

Notre usine en France a toujours employé des personnels handicapés. Certains d'entre eux sont des personnes à handicap lourd ; les quotités imposées par la législation française sont atteintes dans cette usine.

En notre siège social, nous n'atteignons pas les quotités imposées mais nous nous approvisionnons en fournitures administratives et autres petits matériels auprès de Centre de Travail pour personnels handicapés. Nous faisons également appel à ces mêmes Centres de Travail pour la réalisation de prestations en notre site industriel (de type « entretien ») et/ou en externalisation sur des prestations (de type « emballage »).

❖ LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE ET LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans le domaine du recrutement en France, nous travaillons avec des cabinets spécialisés et demandons à ceux-ci de nous assurer que leurs pratiques sélectives sont en conformité avec les lois anti-discrimination. Ceux-ci nous fournissent la justification de leurs pratiques et/ou leur déclaration d'adhésion aux chartes d'éthique correspondantes. Dans nos filiales et en la matière, les Responsables des Ressources Humaines sont invités aux mêmes pratiques, par consigne écrite du Directeur des Ressources Humaines & du Développement Social /Groupe.

**2.7. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT RELATIVES**

❖ AU RESPECT DE LA LIBERTE D'ASSOCIATION ET DU DROIT DE NEGOCIATION COLLECTIVE

Nous respectons les lois de chaque pays ; nos pratiques et résultats traduisent notre respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective.

❖ A L'ELIMINATION DES DISCRIMINATIONS EN MATIERE D'EMPLOI ET DE PROFESSION

L'une des VALEURS de notre Groupe (L'ECHANGE) reconnaît comme fondamental « le partage des idées et des savoirs dans l'intérêt commun et le respect des différences » ; les jours fériés et périodes de congés prennent en compte localement cette dernière dimension.

❖ A L'ELIMINATION DU TRAVAIL FORCE OU OBLIGATOIRE

Tous nos salariés disposent d'un contrat de travail dont ils sont signataires.

❖ A L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

Tous nos salariés sont majeurs et ce, en toutes nos filiales, à l'exception de ceux qui, sous contrat d'apprentissage, peuvent ne pas l'être ; dans cette hypothèse, les parents qui disposent de l'autorité parentale sont cosignataires du contrat de travail.

### **3. Informations sociétales**

#### **3.1. IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

❖ EN MATIERE D'EMPLOI ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL :

Le développement de nos activités profite en premier lieu à l'emploi de la population de proximité d'où sont issus nos ouvriers et une très grande partie de nos techniciens.

❖ SUR LES POPULATIONS RIVERAINES OU LOCALES :

Nous sommes amenés à faire travailler une sous-traitance de proximité dans différents domaines : mécanique, services de proximité, intérim...

#### **3.2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**

❖ LES CONDITIONS DE DIALOGUE AVEC CES PERSONNES OU ORGANISATIONS

Les parties considérées ici sont les clients, les fournisseurs, les actionnaires et les autorités locales.

Les conditions de dialogue avec les partenaires sociaux sont traitées plus avant.

- Les clients :  
Nous recherchons des solutions d'allègement des produits et de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour nos clients, atteignables au niveau de prix et de qualité requis. Nos clients sont satisfaits de notre offre globale ; ce que l'on constate par le niveau des commandes atteint ces dernières années.
- Les fournisseurs :  
Nous recherchons des relations pérennes avec nos fournisseurs. Nous tâchons de les emmener sur des relations durables en leur faisant travailler la qualité de leurs offres. Cette démarche nous permet d'atteindre une performance fournisseur utile à notre compétitivité et à notre croissance.
- Les actionnaires :  
Au travers de nos communiqués trimestriels et des réunions d'information semestrielles, au travers de notre document de référence, nous tâchons de délivrer une information sincère et mise à jour.
- Les autorités locales :  
Partout où nous sommes implantés, nous appliquons les lois des pays concernés, et nous communiquons chaque fois que nécessaire avec les autorités locales en place.

❖ LES ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MECENAT

Nous n'avons pas de politique en la matière.

### **3.3. SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS**

❖ LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DE LA SOCIETE DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Le politique achat du Groupe ne s'inscrit pas directement dans un référentiel de normes sociales et environnementales.

Néanmoins, plusieurs axes directeurs et actions spécifiques contribuent effectivement à la limitation de l'empreinte environnementale des achats du Groupe :

a. Massification des achats :

Chaque Société du groupe déploie un plan d'actions visant à massifier localement ses achats.

L'objectif, bientôt atteint, est de limiter le sourcing à trois fournisseurs pour chaque catégorie d'achat (pièces électriques, mécaniques, hydrauliques, consommables de production, produits chimiques, fluides, etc...).

Cette action de massification du sourcing a notamment comme conséquence une réduction des flux de transport routier.

Le suivi est établi sur la base des statistiques semestrielles achats.

Dans la même perspective de réduction des transports routiers, nous favorisons chaque fois que possible les acheminements de pondéreux par des moyens de transports alternatifs à la route. Dans ce cadre, les opportunités décelées à ce jour concernent certains acheminements de l'aluminium par rail depuis les USA vers le Mexique, ainsi que le transit des flux d'aluminium depuis Rotterdam par barges jusqu'en Hongrie. Ces opportunités sont en cours d'investigation.

b. « Green alu »

Nous avons privilégié le sourcing aluminium « green alu » produit à partir d'énergie hydraulique (Islande, Norvège)

c. Mutualisation des applicatifs informatiques :

La politique informatique du Groupe contribue également à la limitation de l'empreinte environnementale :

L'informatique de gestion SAP est info-gérée par un prestataire qui vient de créer des salles serveurs « green IT » près de Bordeaux dans lesquelles le refroidissement est confiné aux seuls serveurs suivant les techniques les plus récentes.

Plusieurs applicatifs fondamentaux pour le fonctionnement du Groupe (gestion financière, gestion documentaire, gestion des données techniques, messagerie, etc..) ont été mutualisés et sont installés sur une base unique sécurisée ; la connexion à distance des utilisateurs est établie en mode sécurisé VPN.

Ainsi le nombre de serveurs -et les couts énergétiques induits- sont significativement réduits.

❖ L'IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE ET LA PRISE EN COMPTE DANS LES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS DE LEUR RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Les critères de sécurité des biens et des personnes sont intégrés dans les processus achats. 18 procédures / documents ont été établis et sont déployés sur toutes les usines du groupe dans le cadre du plan interne « Suppliers Safety Management ».

La mise en place effective est contrôlée par un suivi mensuel.

Nous avons adressé un courrier à nos principaux fournisseurs d'aluminium « première fusion » en décembre 2012 pour les inciter à mettre en œuvre des démarches de développement durable.

### **3.4. LOYAUTE DES PRATIQUES**

❖ LES ACTIONS ENGAGEES POUR PREVENIR LA CORRUPTION :

- Pour prévenir la corruption, un de nos axes est de responsabiliser juridiquement nos dirigeants. De surcroit, depuis 2011, nous avons mis en place une organisation de contrôle interne avec une ressource dédiée à celui-ci.

❖ LES MESURES PRISE EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

- Santé des consommateurs : non applicable
- Sécurité des consommateurs : notre système qualité, notre participation à la conception et à la co-conception des produits avec les clients, minimise le risque qualité lié à nos produits.

### **3.5. DROITS DE L'HOMME**

❖ LES ACTIONS ENGAGEES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

Nous n'avons pas de politique en la matière.

LE BELIER

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 10 004 822,40 €.

Siège social : 33240 Vérac.

393 629 779 R.C.S. Libourne



Le Bélier  
Comptes consolidés  
et notes annexes  
au 31/12/2012

**LE BELIER**  
**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**Normes IFRS - Par nature - En milliers d'euros**

Rubriques	Notes	31/12/2012 (12 mois)	31/12/2011 (12 mois)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	3.1.1; 4.1.	<b>225 313</b>	<b>225 003</b>
Autres produits de l'activité		283	483
<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>225 596</b>	<b>225 486</b>
Achats consommés		-111 714	-113 726
Charges de personnel	3.1.2	-40 466	-37 411
Charges externes		-40 482	-43 120
Impôts et taxes		-2 609	-2 145
Dotations nettes aux amortissements et depréc. s/immobilisations		-11 922	-13 198
Dotations nettes aux provisions	3.1.4	586	329
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		609	3 360
Autres produits et charges d'exploitation		-246	-785
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>19 352</b>	<b>18 790</b>
Autres produits et charges opérationnels	3.1.5	-370	-321
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>18 982</b>	<b>18 469</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3.1.6	540	367
Coût de l'endettement financier brut	3.1.6	-1 890	-1 995
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>-1 350</b>	<b>-1 628</b>
Autres produits et charges financiers	3.1.5	-262	50
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>17 370</b>	<b>16 891</b>
Charge d'impôt	3.1.7	-3 721	-4 181
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>		<b>13 649</b>	<b>12 710</b>
Résultat net d'impôt des activités abandonnées.			
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>13 649</b>	<b>12 710</b>
Part du groupe		13 649	12 710
Part des intérêts minoritaires			
<b>Résultat net par action</b>	3.1.8	<b>2,30</b>	<b>2,06</b>
<b>Résultat net dilué par action</b>	3.1.8	<b>2,20</b>	<b>1,98</b>

**Etat consolidé du résultat global total**

En milliers d'euros	<b>31/12/2012 (12 mois)</b>	<b>31/12/2011 (12 mois)</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>13 649</b>	<b>12 710</b>
Ecart actuariel sur avantages au personnel	-259	-52
- dont produits (charges) portés en capitaux propres	-259	-52
- dont produits (charges) transférés en résultat de la période	0	0
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	1 288	-3 113
Couverture de flux de trésorerie futurs	0	0
- dont produits (charges) portés en capitaux propres	0	0
- dont produits (charges) transférés en résultat de la période	0	0
<b>S/total des produits (et charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 029</b>	<b>-3 165</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>14 678</b>	<b>9 545</b>
Part du groupe	14 678	9 545
Part des intérêts minoritaires	0	0

**LE BELIER**  
**BILAN CONSOLIDE normes IFRS - En milliers d'euros**

<b>ACTIF</b>	Notes	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>ACTIFS NON-COURANTS</b>			
Goodwill	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	550	550
Autres immobilisations incorporelles	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	1 075	1 443
Immobilisations corporelles	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	55 250	50 519
<i>dont Terrains</i>		3 240	3 094
<i>dont Constructions</i>		16 182	15 974
<i>dont Matériel industriel</i>		30 033	26 146
<i>dont autres immobilisations corporelles</i>		5 795	5 305
Immeubles de placement	3.2.10	443	520
Participations entreprises associées		0	0
Titres disponibles à la vente		0	0
Autres actifs financiers non courants		193	170
Actifs d'impôts différés	3.2.13	1 375	1 080
		<b>58 886</b>	<b>54 282</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	3.2.6	20 703	19 074
Clients et comptes rattachés	3.2.7	41 613	39 713
Autres actifs courants	3.2.8	7 765	6 910
Actif d'impôt courant	3.2.8	790	369
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.2.9	31 420	31 990
Instruments financiers actifs	3.2.9	167	673
Actifs destinés à être cédés		0	0
		<b>102 458</b>	<b>98 729</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>161 344</b>	<b>153 011</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	3.2.11		
Capital émis		10 005	10 005
Primes		9 826	9 826
Reserves		41 936	29 594
Ecart de conversion		-9 982	-11 270
Résultat de l'exercice		13 649	12 710
Interêts minoritaires			
		<b>65 434</b>	<b>50 865</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Dettes financières à long terme	3.2.12	33 463	33 033
Passif d'impôts différés	3.2.13	2 106	1 962
Provisions - non courantes	3.2.14	2 396	2 073
Autres passifs non courants	3.2.16	115	182
		<b>38 080</b>	<b>37 250</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes financières court terme	3.2.8	6 215	5 959
Part courante des dettes financières à long terme	3.2.12	12 017	14 799
Passif d'impôt courant		0	0
Provisions - courantes	3.2.14	649	772
Instruments financiers passifs		0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		25 451	30 131
Autres passifs courants	3.2.17	13 498	13 235
Passifs concernant des actifs destinés à être cédés			
		<b>57 830</b>	<b>64 896</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>161 344</b>	<b>153 011</b>

## LE BELIER

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS IFRS - En milliers d'euros-

	Capital	Primes	Réserves consolidées et résultats nets	Ecart de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010</b>	<b>10 005</b>	<b>9 826</b>	<b>32 422</b>	<b>-8 157</b>	<b>-467</b>	<b>43 629</b>	<b>0</b>	<b>43 629</b>
Résultat net 2011			12 710			12 710		12 710
Ecart actuariel sur avantages au personnel					-52	-52		-52
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger				-3 113		-3 113		-3 113
Couverture de flux de trésorerie futurs					0	0		0
Résultat global 2011	0	0	12 710	-3 113	-52	9 545	0	9 545
Dividendes versés						0		0
Actions propres			-3 114			-3 114		-3 114
Plans d'actions de performance			805			805		805
Autres variations			0			0		0
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011</b>	<b>10 005</b>	<b>9 826</b>	<b>42 823</b>	<b>-11 270</b>	<b>-519</b>	<b>50 865</b>	<b>0</b>	<b>50 865</b>
Résultat net à fin 12/2012			13 649			13 649		13 649
Ecart actuariel sur avantages au personnel					-259	-259		-259
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger				1 288		1 288		1 288
Couverture de flux de trésorerie futurs					0	0		0
Résultat global à fin 12/2012	0	0	13 649	1 288	-259	14 678	0	14 678
Dividendes versés						0		0
Rachat d'actions propres			-1 711			-1 711		-1 711
Plan d'actions de performance			1 602			1 602		1 602
Autres variations			0			0		0
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012</b>	<b>10 005</b>	<b>9 826</b>	<b>56 363</b>	<b>-9 982</b>	<b>-778</b>	<b>65 434</b>	<b>0</b>	<b>65 434</b>

## LE BELIER

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE - En milliers d'euros

	Notes	2 012	2 011
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net consolidé</b>	3.1.8	<b>13 649</b>	<b>12 710</b>
<u>Elimination des transactions sans incidence sur la trésorerie :</u>			
Amortissements et provisions		11 753	13 497
Neutralisation des coûts des plans d'actions de performance non décaissés	4.1.9	1 602	805
Neutralisation change latent lié aux variations de juste valeur des instruments financiers et aux variations de change	3.1.6	305	238
Variation des impôts différés	3.1.7	-236	50
Reprise de subvention d'investissement	4.1.14	-80	-178
Plus et moins values de cession d'immobilisations		-51	6
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées			
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>26 942</b>	<b>27 128</b>
Incidence de la variation des décalages de trésorerie			
Variation du besoin en fond de roulement		-8 930	-3 502
<b>Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation (A)</b>		<b>18 012</b>	<b>23 626</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.2.2.2	-15 287	-10 965
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		123	5
Variations des immobilisations financières		-18	15
Subventions d'investissements reçues			
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales (variation de périmètre)			
<b>Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) opérations d'investissements (B)</b>		<b>-15 182</b>	<b>-10 945</b>
<b>Free cash Flow (A) + (B)</b>		<b>2 830</b>	<b>12 681</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital			
Actions propres	4.1.9.3	-1 711	-3 114
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Encaissements / Remboursements d'emprunts	4.1.10	-1 898	-4 909
Avances reçues des tiers			
<b>Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) opérations de financement (C)</b>		<b>-3 609</b>	<b>-8 023</b>
Incidence du changement de périmètre (E)			
Incidence des variations nettes de taux de change - écart de conversion (D)		-47	-170
<b>Variation de trésorerie nette (A+B+C+D+E)</b>		<b>-826</b>	<b>4 488</b>
Trésorerie à l'ouverture (F)	4.1.7	26 031	21 543
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE (A+B+C+D+E+F)</b>	4.1.7	<b>25 205</b>	<b>26 031</b>

NOTES ANNEXES  
AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
AU 31 DECEMBRE 2012

**SOMMAIRE**

<b>PRESENTATION DU GROUPE.....</b>	<b>54</b>
<b>1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>54</b>
1.1. ARRETE DES COMPTES.....	54
1.2. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....	54
1.2.1. Déclaration de conformité.....	54
1.2.2. Méthode de consolidation.....	54
1.2.3. Date de clôture.....	55
1.2.4. Jugements et estimations.....	55
1.2.5. Evènements postérieurs à la clôture.....	55
1.3. CHANGEMENTS COMPTABLES.....	56
1.3.1. Changement de présentation.....	56
1.4. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES .....	56
1.4.1. Présentation du bilan.....	56
1.4.2. Immobilisations.....	56
1.4.3. Dépréciation des actifs.....	58
1.4.4. Stocks.....	59
1.4.5. Actifs et passifs financiers – Instruments financiers.....	59
1.4.6. Opérations en devises.....	60
1.4.7. Impôts différés.....	60
1.4.8. Subventions d'investissements.....	61
1.4.9. Provisions et passifs à plus d'un an.....	61
1.4.10. Avantages au personnel.....	61
1.4.11. Paiements fondés sur des actions.....	61
1.4.12. Produits des activités ordinaires.....	61
1.4.13. Autres produits et charges opérationnels.....	61
1.4.14. Résultat par action.....	62
1.4.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	62
1.4.16. Immeubles de placement.....	62
<b>2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>63</b>
2.1. VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	63
2.2. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES .....	63
2.3. ENTREPRISES NON CONSOLIDEES .....	63
<b>3. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....</b>	<b>64</b>
3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	64
3.1.1. Chiffre d'affaires consolidé par activité.....	64
3.1.2. Charges de personnel et effectifs des sociétés consolidées.....	64
3.1.3. Frais de recherche et développement.....	65
3.1.4. Dotations nettes aux provisions.....	65
3.1.5. Autres produits et charges opérationnels.....	65
3.1.6. Résultat financier.....	65
3.1.7. Charge d'impôts.....	66
3.1.8. Résultats par action.....	67
3.1.9. EBITDA.....	67
3.2. BILAN CONSOLIDE.....	68
3.2.1. Goodwill.....	68
3.2.2. Immobilisations brutes.....	68
3.2.3. Amortissements et dépréciations des immobilisations.....	70
3.2.4. Contrats de location.....	72
3.2.5. Dépréciations d'actifs.....	73
3.2.6. Stocks et en-cours.....	74
3.2.7. Clients et comptes rattachés.....	74
3.2.8. Actifs courants d'exploitation.....	75
3.2.9. Trésorerie et équivalent de trésorerie.....	75

3.2.10.	<i>Instruments financiers actifs</i> .....	75
3.2.11.	<i>Immeubles de placement – actifs destinés à être cédés</i> .....	75
3.2.12.	<i>Capitaux propres</i> .....	76
3.2.13.	<i>Emprunts et dettes financières long terme</i> .....	78
3.2.14.	<i>Actifs et passifs d'impôts différés</i> .....	80
3.2.15.	<i>Provisions</i> .....	81
3.2.16.	<i>Avantages au personnel</i> .....	81
3.2.17.	<i>Autres passifs non courants : Subventions d'investissement</i> .....	84
3.2.18.	<i>Autres passifs courants</i> .....	84
3.2.19.	<i>Passifs financiers – part courante</i> .....	84
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS DIVERSES : .....</b>	<b>85</b>
4.1.	INFORMATION SECTORIELLE.....	85
4.1.1.	<i>Chiffres significatifs par secteur</i> .....	85
4.1.2.	<i>Chiffre d'affaires par principaux clients</i> .....	86
4.1.3.	<i>Chiffres significatifs réalisés en France:</i> .....	87
4.2.	OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS .....	87
4.2.1.	<i>Instruments de couverture et de change</i> .....	87
4.3.	ELEMENTS DE COMPARAISON .....	87
4.4.	ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	88
4.5.	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES .....	89
4.5.1.	<i>Relations avec Le Bélier Participations et le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises</i> .....	89
4.5.2.	<i>Rémunération des dirigeants</i> .....	89
4.6.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	89
4.7.	OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	90
4.7.1.	<i>Risque de taux et de change</i> .....	90
4.7.2.	<i>Risque de liquidité</i> .....	91
4.7.3.	<i>Risque de crédit</i> .....	91

## Présentation du Groupe

LE BELIER est un groupe spécialisé dans la fonderie d'aluminium pour l'automobile mondiale. Depuis juin 1999, ses titres sont cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment C.

### 1. Principes et méthodes comptables

#### 1.1. ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le conseil d'administration du Béliér du 26 mars 2013. Ces comptes seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 23 mai 2013.

#### 1.2. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

##### 1.2.1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés de l'exercice 2012 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 et disponible sur le site internet de la Commission Européenne : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee). Les normes retenues pour l'élaboration des comptes 2012 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) au 31 décembre 2012 et qui sont applicables obligatoirement. Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Le Béliér a appliqué les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, et en particulier:

- Amendement IFRS 7, Instruments financiers : Information à fournir sur les transferts d'actifs financiers (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011) ;
- Amendement IAS 12, Impôts sur le résultat (applicable au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013)

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

##### 1.2.2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

### **1.2.3. Date de clôture**

Toutes les sociétés consolidées ont clôturé leurs comptes au 31 décembre 2012.

### **1.2.4. Jugements et estimations**

La préparation des états financiers du Groupe requiert de la part du management le recours, à des jugements, estimations et hypothèses, qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations comptables et hypothèses concourant à la préparation des états financiers ont été effectuées dans un contexte induisant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet de jugements ou d'estimations sont notamment les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur (voir note 3.2.5); l'évaluation des engagements de retraite (voir note 3.2.16), l'évaluation des provisions pour risques (voir note 3.2.15), les durées d'utilisation des immobilisations (voir note 1.4.2), les impôts différés (voir note 3.2.14), l'évaluation de la juste valeur des paiements fondés en actions (voir note 3.2.12).

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de la préparation des comptes. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les éléments réels peuvent différer des estimés comptabilisés.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, concernent notamment les dépréciations d'actifs non financiers, les actifs d'impôts différés et les provisions pour risques et charges (cf. infra).

### **1.2.5. Evènements postérieurs à la clôture.**

Néant.

### 1.3. CHANGEMENTS COMPTABLES

#### 1.3.1. Changement de présentation

Sur l'exercice, il n'a été procédé à aucun changement de présentation.

La présentation des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2012 est identique à celle des comptes consolidés pour l'exercice 2011.

### 1.4. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

#### 1.4.1. Présentation du bilan

Conformément à la norme IAS 1 (Présentation des états financiers), le bilan présente distinctement les actifs et les passifs courants des actifs et passifs non courants. Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation ainsi que ceux dont la maturité est inférieure à douze mois à la date de la clôture sont classés en courants, les autres en non courants.

#### 1.4.2. Immobilisations

##### 1.4.2.1. Immobilisations incorporelles

Seuls les actifs incorporels répondant à la définition de la norme IAS 38 sont comptabilisés au bilan. Le poste « Autres immobilisations incorporelles » concerne principalement des logiciels acquis ou développés en interne et des coûts de recherche et développement.

Les frais de recherche sont enregistrés en charges de l'exercice sur lequel ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente
- son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- le fait que cet actif génèrera des avantages économiques futurs ;
- l'existence de ressources disponibles pour achever le développement de l'actif ;
- et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Après leur comptabilisation initiale en qualité d'actif, les dépenses de développement sont évaluées en utilisant le modèle du coût, c'est-à-dire au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service. Il est amorti linéairement sur la période, n'excédant pas 5 ans, au cours de laquelle sont attendus les avantages économiques liés au projet.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, qui ne dépasse pas 5 ans.

Le groupe ne dispose pas de fonds de commerce issus de regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004, ni de frais d'établissement, ni de marque.

##### 1.4.2.2. Immobilisations corporelles

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 « première application des normes IFRS », le Groupe a choisi de réévaluer à leur juste valeur présumée correspondant au nouveau coût historique amorti certaines catégories d'immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Ces réévaluations se sont appuyées sur l'expertise d'un cabinet indépendant. Elles ont porté sur tous les actifs faisant l'objet d'une approche par composant, et sur l'immobilier, lui-même approché par composant, excepté sur les actifs de Chine et de Serbie, non significatifs à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 en termes de valeur d'immobilisation.

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production comprenant les charges directes et indirectes de production sur la base de l'activité normale. Ce coût comprend notamment les droits de mutations, honoraires, commissions et frais d'actes attribuables à l'acquisition ou la construction des actifs.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'une immobilisation qui exige une longue période de préparation avant d'être utilisée sont incorporés au coût d'entrée de cet actif, conformément à IAS 23 révisée.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition et sous déduction éventuelle d'une valeur résiduelle. A ce titre, le mode d'amortissement linéaire est retenu.

Le Groupe procède annuellement à la révision des plans d'amortissement en fonction des durées d'utilité effectives de ses actifs corporels.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a isolé parmi les équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique.

Principales durée d'amortissement et méthodes	Durée	Amortissement Economique
Frais recherche-développement	5 ans	Linéaire
Concessions – brevets – licences	5 ans	Linéaire
Sauf logiciel standards et spécifiques	3 ans	Linéaire
Constructions –Aménagements bâtiments	25 ans	Linéaire
Géré en composants		
- Gros œuvre	40 ans	Linéaire
- Couverture	25 ans	Linéaire
- Réseaux cablés	15 ans	Linéaire
- Aménagements intérieurs	20 ans	Linéaire
Rénovation de bâtiments anciens	15 ans	Linéaire
Matériel industriel, cas général	6 ans 2/3	Linéaire
Sauf matériel industriel géré par composants	5 à 15 ans (fonction des composants)	Linéaire
Moules de productivité	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Autres immo. corporelles non industrielles	4 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 ans	Linéaire

Les biens financés par location financière sont comptabilisés en immobilisations à l'actif du bilan comme s'ils avaient été financés par emprunt lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Conformément à la norme IAS 17, les critères d'appréciation des contrats sont notamment:

- le rapport entre les durées d'utilité des biens pris en location et la durée du contrat,
- la comparaison entre les paiements futurs et la juste valeur du bien,
- l'existence d'une clause de transfert de propriété ou d'option d'achat,
- le caractère spécifique de l'actif.

Les immobilisations significatives cédées dans le cadre d'un contrat de lease-back sont conservées à l'actif pour leur valeur d'origine et continuent d'être amorties. Les engagements correspondants à l'égard des bailleurs sont comptabilisés en dettes financières. Les redevances sont ventilées en remboursements de dettes et en coût de l'endettement financier.

### 1.4.3. Dépréciation des actifs

La norme IAS 36 définit la méthode qu'une entreprise doit appliquer afin de s'assurer que la valeur comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer individuellement la valeur recouvrable des actifs, ceux-ci sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour lesquelles cette valeur est alors déterminée.

En dehors de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur. Les indices de perte de valeur sont passés en revue à chaque clôture.

Les UGT du Groupe Le Bélier sont basées sur l'organisation opérationnelle par activité. Elles représentent les plus petits groupes d'actifs dont l'utilisation continue génère des cash-flows largement indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs (à savoir les sites de production).

Les actifs immobilisés (écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles), font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou des circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée par les flux de trésorerie futurs actualisés des UGT, incluant les goodwill. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou par groupe d'actifs en comparant leur valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La perte de valeur peut faire l'objet d'une reprise dans la limite de la valeur comptable qui aurait été celle du bien en l'absence de toute constatation de perte de valeur sur les exercices précédents. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

#### 1.4.4. Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation.

Les marchandises et les approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires,

Les produits et travaux en cours sont évalués à leur coût de fabrication comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production sur la base de l'activité normale,

Concernant les produits finis, les en-cours d'outillages et les en-cours de pièces : la valorisation est déterminée soit au prix de revient soit à la valeur réalisable, lorsque celle-ci lui est inférieure.

Les principes appliqués en matière de dépréciation sont les suivants :

Pour les matières premières, fournitures, matières consommables, emballages, et produits finis : une dépréciation est constituée qui tient compte d'une possible valeur nette de réalisation; les stocks à déprécier étant identifiés à partir de critères de rotation lente.

#### 1.4.5. Actifs et passifs financiers – Instruments financiers

##### 1.4.5.1. Actifs financiers

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Le Groupe ne possède pas de placements détenus jusqu'à leur échéance ni d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur.

##### *Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée, cas par cas, lorsque la créance présente des risques d'irrecouvrabilité.

Dans le cadre d'opérations récurrentes ou ponctuelles, les créances clients peuvent faire l'objet d'escompte et être cédées à des établissements bancaires. Une analyse est alors menée lors de ces opérations pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances. Si cet examen met en évidence le transfert de la quasi-totalité de ces risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées du bilan et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus, le cas échéant.

Dans la situation inverse, les créances clients continuent à être comptabilisées au bilan et une dette financière est reconnue en concours bancaires courants pour le montant escompté.

##### 1.4.5.2. Emprunts bancaires

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

### **1.4.5.3. Valeurs mobilières de placement et disponibilités**

Les valeurs mobilières de placement sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Elles sont évaluées à leur juste valeur en date de clôture.

### **1.4.5.4. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et de swaps de taux d'intérêt et de devises pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

La juste valeur des contrats de change à terme résulte de la différence entre le cours de change à terme et le taux du contrat. Le cours de change à terme est calculé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et de devises est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé,
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé,

Couverture de juste valeur :

Les variations de juste valeur d'un dérivé qualifié de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert ajustent la valeur comptable de l'élément couvert et sont aussi comptabilisées en résultat.

Couverture de flux de trésorerie :

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

## **1.4.6. Opérations en devises**

Il est rappelé que la monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe est l'euro.

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

En application de cette norme, les opérations libellées en monnaie étrangère sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de la clôture de l'exercice et les écarts sont constatés directement en résultat financier.

La rubrique écarts de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères. Elle est également utilisée pour enregistrer les effets des investissements nets de ces activités à l'étranger.

La méthode de conversion est la suivante : postes de bilan au cours de clôture, postes de compte de résultat au cours moyen, les différences étant enregistrées directement en capitaux propres en écart de conversion.

## **1.4.7. Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » des impôts différés actifs ou passifs sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, selon la méthode du taux variable, au taux applicable le plus probable à la date du reversement.

Pour chaque entité fiscale,

- les impôts différés actifs et passifs sont compensés afin de constater une position nette.
- les actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits reportables ne sont pas constatés au-delà des impôts différés nets passifs, lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

#### **1.4.8. Subventions d'investissements**

Le groupe peut bénéficier de subventions d'investissements dans le cadre de ses activités.

Ces subventions sont comptabilisées pour leur valeur brute en autres passifs non courants.

La reprise en compte de résultat est faite selon le même rythme que celui des amortissements des équipements subventionnés, en autres produits de l'activité.

#### **1.4.9. Provisions et passifs à plus d'un an**

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'à la clôture d'un exercice, il existe pour le Groupe une obligation actuelle résultant d'évènements passés dont il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources dans des délais encore incertains à la date d'arrêté des comptes mais dont le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

#### **1.4.10. Avantages au personnel**

L'application de la norme IAS 19 relative aux avantages au personnel entraîne la comptabilisation de l'ensemble des avantages au personnel identifiés, notamment indemnités de départ en retraite et indemnités de fin de contrat.

Ces avantages au personnel font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle qui repose sur :

- des hypothèses en matière d'inflation, de hausse des salaires, de rendement des actifs ou de taux utilisés pour actualiser les obligations, hypothèses qui évoluent d'une année par rapport à l'autre ;
- les écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité.

Les montants bruts de ces avantages sont enregistrés au bilan en provisions à long terme, les variations de l'exercice sont comptabilisées au compte de résultat en « dotations nettes aux provisions » d'une part, et en « autres produits et charges financières » d'autre part pour le montant correspondant au coût financier, à l'exception des écarts actuariels sur indemnités de retraite qui sont comptabilisés en capitaux propres.

#### **1.4.11. Paiements fondés sur des actions**

Certains salariés et mandataires sociaux du Groupe bénéficient de plans d'options d'achat d'actions et d'attributions gratuites d'actions.

Conformément à IFRS2 – Paiement fondés sur des actions –, ces plans sont comptabilisés comme des transactions réglées en instruments de capitaux propres. En conséquence, la juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution et est constatée en charges de personnel dans le compte de résultat par étalement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, en contrepartie d'une augmentation de la situation nette dans un compte spécifique.

#### **1.4.12. Produits des activités ordinaires**

Pour les pièces, les produits sont constatés à la livraison, ou bien à la consommation dans les cas des stocks dépôt-consignation.

Pour les outillages, les produits sont enregistrés à l'acceptation des pièces-type par le client.

Ces produits sont enregistrés en chiffre d'affaires.

#### **1.4.13. Autres produits et charges opérationnels**

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance et s'inspire des dispositions de la recommandation du CNC 2009-R03 pour sa définition.

Cet agrégat financier correspond au résultat opérationnel des sociétés contrôlées avant prise en compte des « autres produits et charges opérationnels ».

A ce poste sont comptabilisés des produits ou charges considérés de nature non récurrente ou anormale et d'un montant significatif.

Ceux-ci concernent notamment :

- les coûts des actions de restructuration soit principalement le coût des départs de personnel, les charges externes générées par ces actions, les coûts de fermeture de site;
- les variations de provisions constituées pour ces restructurations, par exemple provisions pour PSE (plan de sauvegarde de l'Emploi) ou GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences).

Les coûts provisionnés comprennent les indemnités de préavis, les indemnités conventionnelles ou légales de licenciement, les indemnités de départ volontaire, les aides à la création ou à la reprise d'entreprise, les aides à la mobilité géographique, le coût de l'organisme d'aide au reclassement, les dépenses de formation et les frais de déplacement du personnel concerné par l'accord.

Les provisions n'incluent pas de coûts de reconversion ni de relocalisation du personnel conservé ;

- Les variations de provision pour dépréciation d'actifs consécutives à des chutes brutales d'activité et de provisions pour litiges de nature anormale ou non récurrente.
- Les éventuels litiges significatifs, non directement liés aux activités opérationnelles du Groupe.

#### **1.4.14. Résultat par action**

Le résultat net par action est déterminé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le résultat net dilué par action est déterminé en divisant le résultat net part du groupe par la somme du nombre moyen pondéré d'actions sur la période et du nombre total d'instruments dilutifs.

#### **1.4.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une durée initiale inférieure ou égale à 3 mois.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants et des financements à court terme.

#### **1.4.16. Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations d'actifs.

Ces immeubles sont amortis sur une durée n'excédant pas 25 ans.

## 2. Périmètre de consolidation

### 2.1. VARIATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune variation du périmètre de consolidation au 31 décembre 2012.

### 2.2. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES

Entreprises (Activité)	Abréviation	Siège	n° Siret	% de Contrôle	% d'intérêt du groupe
Le Bélier (Holding)	LB	Plantier de la Reine -Vérac (33) France	39362977900017	100%	100%
Fonderies et Ateliers du Bélier (Fonderie d'alliages légers)	FAB	Vérac (33) France	59615014400019	100%	100%
Le Bélier Dalian (Fonderie d'alliages légers)	LBD	Dalian - Chine	Etrangère	100%	100%
BMP Manfredonia S.p.A. (Fonderie d'alliages légers)	BMP	Manfredonia - Italie	Etrangère	100%	100%
Le Bélier Hongrie (Fonderie d'alliages légers)	LBH	Ajka - Hongrie	Etrangère	100%	100%
BS Hungary Machining Ltd (Usinage)	BSM	Szolnok - Hongrie	Etrangère	100%	100%
LBQ Foundry S.A. de C.V. (Fonderie d'alliages légers)	LBQ	Querétaro - Mexique	Etrangère	100%	100%
BQ Machining S.A. de C.V. (Usinage)	BQM	Querétaro - Mexique	Etrangère	100%	100%
Le Bélier Kikinda (Fonderies d'alliages légers)	LBK	Kikinda- Serbie	Etrangère	100%	100%
LBO (Location machines)	LBO	Plantier de la Reine -Vérac (33) France	40307761300012	100%	100%

- LE BELIER a une activité de Holding active rendant des prestations de services au profit du Groupe.

- Les autres filiales consolidées ont une activité de fabrication de pièces en aluminium destinées aux équipementiers et constructeurs de moyens de transport, à l'exception de LBO qui a une activité de location de machines.

### 2.3. ENTREPRISES NON CONSOLIDEES

Néant.

### 3. Notes annexes aux états financiers consolidés

Tous les montants sont indiqués en milliers d'euros (KEUR).

#### 3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

##### 3.1.1. Chiffre d'affaires consolidé par activité

	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Fonderies	182 911	183 319	-0,2%
Usinage	26 464	25 710	2,9%
Fabrication outillages	10 636	10 564	0,7%
Autres (1)	5 302	5 410	-2,0%
<b>Total</b>	<b>225 313</b>	<b>225 003</b>	<b>0,1%</b>

(1) inclut notamment des prestations de services

##### 3.1.2. Charges de personnel et effectifs des sociétés consolidées

###### 3.1.2.1. Charges de personnel

en KEUR	31/12/2012	31/12/2011
Salaires	27 089	25 705
Charges sociales	9 125	8 650
Autres charges de personnel	4 252	3 056
<b>s/t Charges de personnel</b>	<b>40 466</b>	<b>37 411</b>

Dont pour 2012, 1,9 M€ de charges liées aux plans de performance (contre 1,6 M€ en 2011), comprenant la juste valeur des avantages octroyés pour 1,6 M€ et le complément au contrat d'intéressement pour 0,3 M€.

Par ailleurs les coûts relatifs aux intérimaires et personnels extérieurs à la société sont enregistrés dans le poste « Charges externes » pour 3 689 K€ en 2012 et 4 171 K€ en 2011.

###### 3.1.2.2. Effectifs disponibles (y compris intérimaires)

<b>Effectifs par pays</b>	Fin de période		Moyen	
	31/12/2012	31/12/2011	2012	2011
France	320	321	325	319
Hongrie	886	869	890	876
Serbie	447	457	432	441
Chine	382	396	388	389
Mexique	358	327	370	334
<b>Total</b>	<b>2 393</b>	<b>2 371</b>	<b>2 405</b>	<b>2 359</b>
<b>Effectifs par nature</b>				
Main d'œuvre directe	1 518	1 466	1 532	1 479
Main d'œuvre indirecte	625	673	630	669
Main d'œuvre structure	250	232	243	211
<b>Total</b>	<b>2 393</b>	<b>2 371</b>	<b>2 405</b>	<b>2 359</b>

### 3.1.3. Frais de recherche et développement

En 2011, le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 530 K€, dont 475 K€ de frais de personnel, contre respectivement 678 et 625 K€ en 2011.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré en 2012 au poste « autres produits de l'activité » un produit de 125 K€ au titre du crédit d'impôt-recherche en France contre 111 K€ en 2011.

### 3.1.4. Dotations nettes aux provisions

Ce poste s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2012			31/12/2011
	Dotation	Reprise	Dot. Nettes	Rappel Dot. Nettes
Provision pour dépréciation créances	-23	365	342	481
Provision pour risques et charges	-182	426	244	-152
<b>s/t Dotations nettes aux provisions</b>	<b>-205</b>	<b>791</b>	<b>586</b>	<b>329</b>

Remarque : les dépréciations nettes des stocks sont incluses,

- pour les stocks de matières et consommables, dans le poste « Achats consommés » pour +181 K€ ;
- pour les stocks de produits en cours et finis, dans le poste « variation des stocks de produits encours et finis » pour +55 K€.

### 3.1.5. Autres produits et charges opérationnels

En 2012 leur montant s'élève à -370 K€ (dont -391 K€ décaissés) contre - 321 K€ en 2011.

Sur la période ils concernent essentiellement les coûts liés au site italien, fermé et en cours de liquidation (amortissement du bâtiment ; coûts de liquidation).

Jusqu'en 2011, dans ce poste étaient également comptabilisés des charges et des produits relatifs aux plans de restructuration du groupe dans les différents sites.

### 3.1.6. Résultat financier

	2012	2011
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	540	367
Coût de l'endettement financier brut	-1 890	-1 995
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-1 350</b>	<b>-1 628</b>
Gains (pertes) de change réalisés	37	296
Gains (pertes) de change latents	-305	-238
Dotations financières aux provisions	0	-
Autres produits ou (charges) financières	6	-8
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>-262</b>	<b>50</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 612</b>	<b>-1 578</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les éléments disponibles sur les filiales hongroises et serbe ont permis de retenir l'Euro comme monnaie fonctionnelle de ces filiales, selon la norme IAS 21.

- Montants recyclés pendant l'exercice en provenance des capitaux propres : néant
- Flux de trésorerie positifs et négatifs liés aux charges financières nettes:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits financiers encaissés	540	367
Produits financiers non encaissés	-	-
<b>Total produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>540</b>	<b>367</b>
Charges financières décaissées	-1 794	-1 904
Charges financières non décaissées	-96	-91
<b>Total coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-1 890</b>	<b>-1 995</b>

Les charges financières non décaissées concernent essentiellement les intérêts sur avantages au personnel.

### 3.1.7. Charge d'impôts

#### 3.1.7.1. Ventilation de l'impôt :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produit/ (Charge) impôt courant	-3 957	-4 131
Produit/ (Charge) impôt différé	236	-50
<b>Total Produit/(charge) d'impôt</b>	<b>-3 721</b>	<b>-4 181</b>

La charge d'impôt courant concerne principalement les sociétés hongroises et chinoise qui dégagent des résultats imposables.

Les déficits des sociétés françaises ne font pas l'objet d'un impôt différé actif. Compte tenu de l'évolution des résultats et des perspectives favorables sur la Serbie depuis 2011, un impôt différé actif a été comptabilisé pour 774 K€ au 31 décembre 2012. Sur la période l'impact en résultat est un produit de 235 K€.

#### 3.1.7.2. Renseignements sur les taux d'imposition différés:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Chine	25%	25%
Hongrie LBH	17%	17%
Hongrie BSM	13%	13%
France	33,33%	33,33%
Italie	33%	33%
Mexique	30%	30%
Serbie	15%	10%

#### 3.1.7.3. Preuve d'impôt :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Résultat avant impôt	17 370	16 891
<b>Impôt théorique (33.33%)</b>	<b>-5 789</b>	<b>-5 630</b>
Impôts différés actifs non reconnus sur pertes de la période	-319	-707
Impact de la reconnaissance des impôts différés actifs et des crédits d'impôts	280	578
Impact de la comptabilisation des impôts différés passifs	27	-612
Impact des différences de taux d'imposition	2 633	3 110
Impact des différences permanentes	-553	-920
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>-3 721</b>	<b>-4 181</b>

**3.1.8. Résultats par action**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Résultat net en K€ ( A )</b>	<b>13 649</b>	<b>12 710</b>
Nombre actions au 1er janvier	6 582 120	6 582 120
Nombre actions créées dans l'année	-	-
Nombre actions au 31 décembre	6 582 120	6 582 120
Nombre d'actions auto-détenues	647 124	418 959
<b>Nombre moyen pondéré et ajusté d'actions ordinaires pour le résultat de base par action ( B )</b>	<b>5 934 996</b>	<b>6 163 161</b>
Nombre instruments dilutifs (options d'achat d'actions et plan d'attribution gratuite d'actions (1))	261 668	262 878
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat de base par action ( C )</b>	<b>6 196 664</b>	<b>6 426 039</b>
Résultat net par action (en euro) ( A x 1000 / B )	2,30	2,06
Résultat net dilué par action (en euro) ( A X 1000 / C )	2,20	1,98

(1) Les options d'achat d'actions n'ont pas été retenues dans la mesure où le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de la période

**3.1.9. EBITDA**

Le BELIER a défini cet indicateur de la façon suivante :

EBITDA : Résultat opérationnel courant augmenté des dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (hors dépréciations pour actifs circulants), diminué des reprises de subventions d'investissement, diminué du résultat de cession des éléments d'actifs, et hors plans d'action de performance.

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>19 352</b>	<b>18 790</b>
Dotation nette amortissements	11 922	13 198
Dotations nettes aux provisions	-244	152
Reprises subventions investissements	-80	-178
Plus values sur cessions d'immobilisations	-51	6
Neutralisation des coûts des plans d'action de performance en masse salariale non décaissés	1 602	805
Neutralisation des coûts des plans d'action de performance en masse salariale décaissés	333	809
<b>EBITDA avant coût global des plans d'actions de performance</b>	<b>32 834</b>	<b>33 582</b>

### 3.2. BILAN CONSOLIDE

#### 3.2.1. Goodwill

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Valeur brute	778	778
Perte de valeur (1)	-228	-228
Valeur nette	550	550
<u>Ventilation par entité</u>		
LBH	66	66
BSM	453	453
BMP	0	0
LBK	31	31
<b>TOTAL</b>	<b>550</b>	<b>550</b>

(1) Perte de valeur du goodwill de la société BMP

#### 3.2.2. Immobilisations brutes

##### 3.2.2.1. Immobilisations brutes au 31/12/2011 (y compris goodwill)

Situations et mouvements de l'exercice	31/12/2010	Impact écart de change	Acquisitions / Transferts	Cessions	31/12/2011
<b>Goodwill</b>	<b>778</b>				<b>778</b>
Frais de développement	1 715	-19			1 696
Concessions, brevets (1)	4 785	-113	63	-75	4 660
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances et acomptes	0				0
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>6 500</b>	<b>-132</b>	<b>63</b>	<b>-75</b>	<b>6 356</b>
Terrains (1)	3 352	-258			3 094
Constructions, aménagements(1)	34 318	-1 903	455	-3	32 867
Installations techniques (1)	125 197	-7 994	8 056	-245	125 014
Autres immobilisations corporelles, Immobilisations en cours, avances et acomptes	13 062	-832	2 391	-155	14 466
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>175 929</b>	<b>-10 987</b>	<b>10 902</b>	<b>-403</b>	<b>175 441</b>
<b>S/Total</b>	<b>183 207</b>	<b>-11 119</b>	<b>10 965</b>	<b>-478</b>	<b>182 575</b>

(1) y compris immobilisations financées en crédit-bail et locations financement pour un montant de 40 662 K€ à la clôture.

**3.2.2.2. Immobilisations brutes au 31/12/2012 (y compris goodwill)**

Situations et mouvements de l'exercice	31/12/2011	Impact écart de change	Acquisitions / Transferts	Cessions	31/12/2012
<b>Goodwill</b>	<b>778</b>				<b>778</b>
Frais de développement	1 696	11	6		1 713
Concessions, brevets (1)	4 660	68	207	-17	4 918
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances et acomptes	0				0
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>6 356</b>	<b>79</b>	<b>213</b>	<b>-17</b>	<b>6 631</b>
Terrains (1)	3 094	146			3 240
Constructions, aménagements(1)	32 867	956	1 313	-37	35 099
Installations techniques (1)	125 014	3 923	13 075	-1 323	140 689
Autres immobilisations corporelles, Immobilisations en cours, avances et acomptes (1)	14 466	498	686	-96	15 554
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>175 441</b>	<b>5 523</b>	<b>15 074</b>	<b>-1 456</b>	<b>194 582</b>
<b>S/Total</b>	<b>182 575</b>	<b>5 602</b>	<b>15 287</b>	<b>-1 473</b>	<b>201 991</b>

(1) y compris immobilisations financées en crédit-bail et locations financement pour un montant de 43 176 K€ à la clôture.

### 3.2.3. Amortissements et dépréciations des immobilisations

#### 3.2.3.1. Amortissements au 31/12/2011

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	31/12/10	Reclas- sement	Impact écart de change	Dotation amortis.	Reprise (cession immo.)	Dotation dépreciation immobilis.	Reprise dépreciation immobilis.	31/12/11
<b>Goodwill</b>	<b>228</b>							<b>228</b>
Frais de développement	473		-14	420				879
Concessions, brevets (1)	4 056		-127	180	-75			4 034
Autres immobilisations incorporelles	0							0
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>4 529</b>	<b>0</b>	<b>-141</b>	<b>600</b>	<b>-75</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 913</b>
Terrains (1)	141	-141						0
Constructions, aménagements (1)	16 161	141	-1 013	1 605	-1			16 893
Installations techniques (1)	95 216		-6 685	10 582	-236		-9	98 868
Autres immobilisations corporelles, immobilisations en cours , avances et acomptes	9 602		-706	420	-155			9 161
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>121 120</b>	<b>0</b>	<b>-8 404</b>	<b>12 607</b>	<b>-392</b>	<b>0</b>	<b>-9</b>	<b>124 922</b>
<b>S/TOTAL</b>	<b>125 877</b>	<b>0</b>	<b>-8 545</b>	<b>13 207</b>	<b>-467</b>	<b>0</b>	<b>-9</b>	<b>130 063</b>

(1) y compris immobilisations financées par crédit-bail et locations financement pour un montant de 32 072 K€ à la clôture.

**3.2.3.2. Amortissements au 31/12/2012**

<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</b>	31/12/11	Impact écart de change	Dotation amortis.	Reprise (cession immo.)	Dotation dépréciation immobilis.	Reprise dépréciation immobilis.	31/12/12
<b>Goodwill</b>	<b>228</b>						<b>228</b>
Frais de développement	879	7	419				1 305
Concessions, brevets (1)	4 034	75	159	-17			4 251
Autres immobilisations incorporelles	0						0
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>4 913</b>	<b>82</b>	<b>578</b>	<b>-17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 556</b>
Terrains (1)	0						0
Constructions, aménagements (1)	16 893	518	1 529	-23			18 917
Installations techniques (1)	98 868	3 515	9 542	-1 263	1	-7	110 656
Autres immobilisations corporelles, immobilisations en cours, avances et acomptes (1)	9 161	415	280	-97			9 759
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>124 922</b>	<b>4 448</b>	<b>11 351</b>	<b>-1 383</b>	<b>1</b>	<b>-7</b>	<b>139 332</b>
<b>S/TOTAL</b>	<b>130 063</b>	<b>4 530</b>	<b>11 929</b>	<b>-1 400</b>	<b>1</b>	<b>-7</b>	<b>145 116</b>

(1) y compris immobilisations financées par crédit-bail et locations financement pour un montant de 33 953 K€ à la clôture.

### 3.2.4 Contrats de location

#### 3.2.4.1. Valeur nette comptable des immobilisations en contrats de location financement

Au 31 décembre 2012 :

Nature immobilisation en crédit bail	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette comptable
Concessions, brevets, licences	1 404	1 404	0
Terrains	767	0	767
Constructions	12 816	6 223	6 593
Matériel	28 087	26 317	1 770
Autres immobilisations corporelles et immob. en cours	102	9	93
<b>Total</b>	<b>43 176</b>	<b>33 953</b>	<b>9 223</b>

Au 31 décembre 2011:

Nature immobilisation en crédit bail	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette comptable
Concessions, brevets, licences	1 404	1 404	0
Terrains	733	0	733
Constructions	12 466	5 689	6 777
Matériel	26 059	24 979	1 080
Autres immobilisations corporelles et immob. en cours	0		0
<b>Total</b>	<b>40 662</b>	<b>32 072</b>	<b>8 590</b>

Les contrats de crédit-bail ou de location financement souscrits par le groupe concernent des biens immobiliers, ainsi que du matériel informatique et industriel.

Ils n'incluent pas de loyers conditionnels et ne prévoient pas de sous-location.

#### 3.2.4.2. Paiements minimum futurs au titre des contrats de location financement

en K€	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Valeur actuelle	Interêts à payer	Paiements futurs minimaux	Valeur actuelle	Interêts à payer	Paiements futurs minimaux
A moins d'un an	791	294	1 085	1 046	151	1 197
De 1 à 5 ans	2 736	710	3 446	1 975	996	2 971
A plus de 5 ans	3 240	331	3 571	3 616	529	4 145
<b>Total</b>	<b>6 767</b>	<b>1 335</b>	<b>8 102</b>	<b>6 637</b>	<b>1 676</b>	<b>8 313</b>

**3.2.4.3. Loyers comptabilisés dans le résultat**

Par ailleurs le montant des locations opérationnelles comptabilisées dans le résultat s'élève à 1014 K€ en 2012 contre 789 en 2011.

**3.2.5. Dépréciations d'actifs**

Conformément au principe énoncé en note 1.4.3, la valeur comptable de chaque groupe d'actifs correspondant à chaque site de production, incluant les écarts d'acquisition qui lui sont rattachés a fait l'objet d'une comparaison avec leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme des flux nets futurs actualisés de trésorerie attendus de chaque groupe d'actifs.

L'actualisation des flux de trésorerie futurs a été établie à partir du plan à moyen terme 2013-2015 du Groupe, établi en fin d'année 2012, et des dernières hypothèses budgétaires, avec un taux d'actualisation de 10% et un taux de croissance à l'infini de 0,5%, ces deux paramètres étant inchangés par rapport à ceux utilisés en 2011.

Le test réalisé fin 2012 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition et des actifs.

La sensibilité du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2012 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs testés donne les résultats suivants pour les deux sites ayant la marge de test la plus faible:

	Marge du test (valeur comptable – valeur d'utilité)	Impact sur la valeur d'utilité de la diminution de 0,5 point du taux de croissance à l'infini	Impact sur la valeur d'utilité de l'augmentation de 1 point du taux d'actualisation
Site 1	0,3	-0,7	-1,7
Site 2	0,3	-0,3	-0,6

Par ailleurs, des dépréciations individuelles d'actifs incorporels et corporels ont également été comptabilisées au cours des exercices précédents, sur la base d'une analyse technique de chaque outil industriel. Cela concerne des biens dont l'utilisation future par le groupe est incertaine, du fait par exemple de l'arrêt de leur utilisation ou de leur obsolescence technique.

Les principaux mouvements comptabilisés sur la période sont les suivants :

Provisions pour dépréciation	Solde ouverture 31/12/2011	Ecart de change	Dotations	Reprises	Solde clôture 31/12/2012
Sur goodwill	228				228
Sur immobilisations incorporelles et corporelles	3 820		1	-7	3 814
Sur actifs financiers	5				5
<b>Total</b>	<b>4 053</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>-7</b>	<b>4 047</b>

**3.2.6. Stocks et en-cours**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Valeur brute	22 662	21 195
Dépréciation	-1 959	-2 121
<b>Valeur nette</b>	<b>20 703</b>	<b>19 074</b>

Ventilation par nature :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Matières premières / approvisionnements	5 831	5 327
En cours de biens	5 428	4 723
Produits intermédiaires et finis	9 444	9 024
<b>Total stocks</b>	<b>20 703</b>	<b>19 074</b>

**3.2.7. Clients et comptes rattachés**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Valeur brute	41 976	40 390
Dépréciation	-363	-677
<b>Valeur nette</b>	<b>41 613</b>	<b>39 713</b>

Les créances cédées à l'affacturage en France sont comptabilisées dans le poste client, avec pour contrepartie une dette financière en concours bancaires courants pour un montant de 4 528 K€ au 31 décembre 2012 et 3 768 K€ au 31 décembre 2011.

Sur ces créances cédées, l'ensemble des risques est conservé (crédit, retard de paiement, dilution).

La dette sera remboursée via la collecte des créances transférées, avec recours contre le cédant sur les risques.

Au 31 décembre, l'analyse des créances échues mais non dépréciées est résumée ci-après :

	Total en KEUR	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées					
			< 30 jours	30 - 60 jours	60 - 90 jours	90 - 120 jours	> 120 jours	
2012	41 613	32 215	8 809	334	-	4	143	116
2011	39 713	33 026	5 331	427	-	92	45	976

**3.2.8. Actifs courants d'exploitation**

	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Avances fournisseurs	576	1 014
Créances état, personnel, autres	6 794	5 342
Charges constatées d'avance	395	554
<b>Autres actifs courants</b>	<b>7 765</b>	<b>6 910</b>
<b>Actif d'impôt courant (créance d'impôt exigible)</b>	<b>790</b>	<b>369</b>
<b>Total</b>	<b>8 555</b>	<b>7 279</b>

Le montant du Crédit d'impôt recherche à recevoir au titre de l'exercice s'élève à 125 K€ et est inclus dans la ligne « actif d'impôt courant ».

**3.2.9. Trésorerie et équivalent de trésorerie**

	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Valeurs mobilières de placement	21 519	23 494
Disponibilités	9 901	8 496
<b>VMP et Disponibilités</b>	<b>31 420</b>	<b>31 990</b>
Concours bancaires courants et financements court terme	-6 215	-5 959
<b>Trésorerie nette</b>	<b>25 205</b>	<b>26 031</b>

Les valeurs mobilières de placement sont sur des supports sans risque, à court terme et sont disponibles.

**3.2.10. Instruments financiers actifs**

	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Instruments financiers actifs	167	673

(1) Le montant des instruments financiers actifs à fin 2012 correspond à la juste valeur du swap en euros du dernier des 4 emprunts hongrois souscrit en dollars. En 2011, leur juste valeur était inscrite en instruments financiers actifs pour un montant de 673 K€.

**3.2.11. Immeubles de placement – actifs destinés à être cédés**

Suite à l'arrêt de l'exploitation du site italien du groupe en juin 2008, l'ensemble immobilier italien avait été reclassé en actif destiné à être cédé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, pour un montant de 851 K€, soit sa valeur nette comptable à cette date.

N'ayant pas réussi à finaliser rapidement les négociations en vue de la vente de cet actif, le groupe a reclassé cet actif à compter du 1 juillet 2010 en immeuble de placement, et a repris le plan d'amortissement initial du bien.

Un amortissement de 77 K€ a ainsi été comptabilisé, au titre de 2012.

Ce montant figurent en dehors du résultat opérationnel courant, comme l'ensemble des coûts liés au site fermé.

La valeur nette comptable de ce bien s'élève à 443 K€ à fin décembre 2012.

### 3.2.12. Capitaux propres

#### 3.2.12.1. Capital social

Le capital est composé de 6 582 120 actions de 1,52 euros. Il n'y a pas eu de changement sur la période.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des actionnaires et des investisseurs et de soutenir sa croissance. Le Conseil d'Administration veille au rendement des capitaux employés et au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

#### 3.2.12.2. Option d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions au profit des salariés :

Lors du Conseil d'administration du 28 juin 2011, il a été décidé à l'unanimité de consentir une attribution de 365 308 options d'achat d'actions représentant 5,55% du capital de la société et une attribution gratuite de 263 284 actions représentant 4% du capital de la société.

##### - Attribution d'options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions ont une durée de vie de 6 ans et sont consenties sans décote sur la base des 20 derniers cours de bourse précédant la date du Conseil, soit un prix de 7,83 € (conformément aux dispositions des articles L 225-177 et L 225-179 du code de commerce).

Les bénéficiaires sont les mandataires sociaux dirigeants et les principaux cadres dirigeants.

La répartition entre les bénéficiaires est effectuée selon des critères objectifs et en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, l'intégralité de l'attribution des options est assortie de conditions de performance et de présence applicables à l'ensemble des bénéficiaires.

Les conditions de performance sont basées sur l'évolution de la valeur économique consolidée moyenne (intégrant les notions d'EBITDA et d'endettement financier net) du Groupe pour les exercices 2011 et 2012.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-185 du Code de commerce, le Conseil a décidé que les dirigeants mandataires sociaux devront conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions 15% des actions issues de l'exercice des options qui leur sont consenties.

Options d'achat d'actions attribuées au personnel salarié et/ou aux dirigeants mandataire sociaux au 31/12/2012

Date d'autorisation de l'AGE	Date du Conseil d'administration	Nombre total d'options attribuées	dont mandataires sociaux	dont 10 premiers salariés attributaires	Nombre total de bénéficiaires	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix de souscription (en euros)
24/05/2011 (renouvelée le 24/05/2012)	28/06/2011	365 308	209 190	142 952	15	28/06/2013	28/06/2017	7,83

- Attribution gratuite d'actions

Les bénéficiaires sont les mandataires sociaux dirigeants, les principaux cadres dirigeants, les cadres des sociétés françaises et certains cadres salariés des filiales étrangères.

La répartition entre les bénéficiaires est effectuée selon des critères objectifs et en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, l'intégralité de l'attribution gratuite d'actions est assortie de conditions de performance et de présence applicables à l'ensemble des bénéficiaires.

Les conditions de performance sont basées sur l'évolution de la valeur économique consolidée moyenne (intégrant les notions d'EBITDA et d'endettement financier net) du Groupe pour les exercices 2011 et 2012.

Les actions acquises gratuitement devront être conservées par leur bénéficiaire sous la forme nominative pendant une période de deux ans à compter de la date d'acquisition définitive.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-1 II du Code de commerce, le Conseil décide que les dirigeants mandataires sociaux devront conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions 15% des actions gratuites qui leur auront été attribuées.

Actions de performance attribuées au personnel salarié et/ou aux dirigeants mandataires sociaux au 31/12/2012

Date d'autorisation de l'AGE	Date du Conseil d'administration	Nombre total d'actions attribuées	dont mandataires sociaux	dont 10 premiers salariés attributaires	Nombre total de bénéficiaires	Date d'acquisition des droits	Date de fin de la période de conservation	Conditions de performance
24/05/2011 (renouvelée le 24/05/2012)	28/06/2011	261 668	139 460	95 300	78	28/06/2013	28/06/2015	Valeur économique (base: EBITDA, endettement financier net)

La juste valeur de ces plans d'actions de performance est comptabilisée en capitaux propres, pour 1 602 K€ en 2012 (contre 805 K€ en 2011) avec pour contrepartie une charge de personnel au compte de résultat.

Les caractéristiques de ces deux plans au 31/12/2012 sont les suivantes :

	Plan d'option d'achats d'actions	Plan d'attribution gratuite d'actions
Juste valeur unitaire à l'attribution en euro	3,19	7,81
Modèle de valorisation utilisé	Black and Scholes	cours à la date du plan (28/06/2011)
Volatilité	50%	
Période d'acquisition des droits	24 mois	24 mois
Durée de vie contractuelle résiduelle	54 mois	6 mois
Taux d'intérêt	2,10%	

**3.2.12.3. Autocontrôle**

Au 31 décembre 2012, le groupe détient 647 124 actions de la société LE BELIER pour un montant de 4 825 K€ (contre 418 959 actions pour un montant de 3 114 K€ au 31 décembre 2011).

Conformément à IAS 32, ces titres d'autocontrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

**3.2.12.4. Dividendes payés et proposés**

Aucun dividende payé ni proposé en 2011.

En 2012 aucun dividende n'a été payé ; le Conseil d'administration du 26 mars 2013 a proposé la distribution d'un dividende sur le résultat 2012, qui sera soumise au vote lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2013.

**3.2.13. Emprunts et dettes financières long terme****3.2.13.1. Flux des dettes financières de l'exercice :**

	31/12/2011	Ecart de change	Variation juste valeur	Augment.	Diminut.	31/12/2012
<b><u>Dettes financières long terme</u></b>	<b>47 787</b>	<b>52</b>	<b>- 506</b>	<b>12 522</b>	<b>- 14 375</b>	<b>45 480</b>
- locations financières et crédit bail mobilier	538			1 013	- 516	1 035
- locations financières et crédit bail immobilier	6 099				- 367	5 732
- emprunts bancaires (1)	41 150	52	- 506	11 509	- 13 492	38 713
<b><u>Emprunts divers</u></b>	<b>45</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 45</b>	<b>-</b>
- participation des salariés & divers	45				- 45	-
- Avance remboursable	-					-
<b>Total endettement MLT</b>	<b>47 832</b>	<b>52</b>	<b>- 506</b>	<b>12 522</b>	<b>- 14 420</b>	<b>45 480</b>

(1) Incidence des instruments de couvertures sur le montant des dettes financières

(en K€)	31/12/2011	31/12/2012
Emprunts au coût amorti ne bénéficiant pas d'instruments de couverture	35 469	37 684
Emprunts au coût amorti couverts par cross currency swap	5 008	862
Impact des instruments de couverture de juste valeur	673	167
Emprunts à la juste valeur après couverture	41 150	38 713

**3.2.13.2. Ventilation des dettes par échéance :**

	Solde au 31/12/2012	Échéances - 1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances + 5 ans	
<b><u>Dettes financières long terme</u></b>	<b>45 480</b>	<b>12 017</b>	<b>29 073</b>	<b>4 390</b>	-
- locations financières et crédit bail mobilier	1 035	312	723		-
- locations financières et crédit bail immobilier	5 732	479	2 013	3 240	-
- emprunts bancaires	38 713	11 226	26 337	1 150	-
<b><u>Emprunts divers</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-
- participation des salariés & divers					-
- avance remboursable					-
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES LONG TERME</b>	<b>45 480</b>	<b>12 017</b>	<b>29 073</b>	<b>4 390</b>	-

Au cours de l'exercice, le Groupe a finalisé la négociation de 11 509 K€ de nouveaux crédits comptabilisés en emprunts bancaires, dont 5 crédits moyen terme sur 5 ans pour 9 509 K€ en Hongrie, et un crédit moyen terme pour 2000 K€ en France.

**(1) Covenants**

Dans certains contrats de prêt que le groupe a signé, il existe des clauses de remboursement anticipé liées à des ratios de structure financière calculés sur la base des comptes annuels, soit au 31/12/2012.

Conformément à IAS 1 – Présentation des états financiers, la part à plus d'un an des emprunts qui pourraient être concernés par le non- respect de ces ratios seront reclassés en part courante des dettes financières long terme.

Au 31 décembre 2012, tous les covenants sont respectés.

**3.2.13.3. Ventilation des dettes par devise de remboursement, après impact de couverture**

	31/12/2012	31/12/2011
- En Euros	45 480	46 981
- En Dollars	0	851
<b>Total</b>	<b>45 480</b>	<b>47 832</b>

**3.2.13.4. Ventilation des emprunts bancaires LT par nature de taux, après impact de couverture**

	31/12/2012	31/12/2011
Taux fixe	29 692	24 589
Taux variable	9 021	16 561
S/Total	38 713	41 150
Impact des instruments de couverture de juste valeur	-167	-673
<b>Total</b>	<b>38 546</b>	<b>40 477</b>

**3.2.13.5. Endettement net**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Dettes financières à long terme	45 480	47 832
Impact des instruments de couverture de juste valeur	-167	-673
S/Total	45 313	47 159
Concours bancaires courants et financements court terme	6 215	5 959
<b>Total endettement brut</b>	<b>51 528</b>	<b>53 118</b>
VMP et disponibilités	-31 420	-31 990
<b>Total endettement net</b>	<b>20 108</b>	<b>21 128</b>

**3.2.14. Actifs et passifs d'impôts différés**

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Crédit bail et location financière	-1 141	-1 191
Evaluation immobilisations et amortissements	-88	-205
Avantages au personnel	650	539
Autres différences temporaires	-567	-384
Autres	-279	-375
Activation déficit fiscal	505	779
Activation déficits fiscaux (crédit d'impôt Serbie)	774	567
Comptabilisation des impôts différés passifs (Mexique)	-585	-612
<b>Total net</b>	<b>-731</b>	<b>-882</b>
<b>Total ID Actif</b>	<b>1 375</b>	<b>1 080</b>
<b>Total ID passif</b>	<b>-2 106</b>	<b>-1 962</b>

Durant l'exercice, le Groupe a enregistré :

- un produit de 236 K€ en résultat ;
- un produit de 2 K€ comptabilisé en capitaux propres.

Le groupe comptabilise un impôt différé passif relatif à la taxe IETU au Mexique qui s'élève à 585 K€ au 31 décembre 2012, et à 612 K€ au 31 décembre 2011.

En Serbie, compte tenu de l'évolution des résultats et des perspectives favorables depuis 2011, un impôt différé actif est comptabilisé ; son montant est de 774 K€ au 31 décembre 2012, dont 546 K€ liés à des crédits d'impôt investissements, contre 567 K€ et 245 K€ au 31 décembre 2011.

Il n'a pas été comptabilisé d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux au-delà des montants d'impôts différés passifs nets pour les entités françaises, italiennes et mexicaines, jugeant leur utilisation non probable à court terme.

- En France, les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'impôt différé actif s'élèvent à 33 958 K€ à fin 2012. Les déficits fiscaux sont reportables sans limite de durée.
- Au Mexique, les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'impôt différé actif s'élèvent à 12 653 K€ à fin 2012. Ils sont reportables dans la limite de 10 années.

Echeances d'actifs d'impôts différés non reconnus :

2017 :	524
2018 :	2 433
2019 :	838
Illimité :	11 355

**3.2.15. Provisions****3.2.15.1. Flux de l'exercice**

Provisions pour risques et charges	31/12/2011	Ecart de change	Autres variations	Dotations	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	31/12/2012
Litiges Clients / Fournisseurs	276	14	0	2	-39		253
Litiges salariés	177	-2		50	-31		194
Avantages au personnel (1)	2 073	22	357	180	-140	-96	2 396
Plan social et restructuration	102						102
Provisions pour impôt	218	3			-78	-42	101
<b>Total</b>	<b>2 846</b>	<b>37</b>	<b>357</b>	<b>232</b>	<b>-288</b>	<b>-138</b>	<b>3 046</b>
dont résultat opérationnel courant				182	-288	-138	
dont autres produits et charges opérationnels (restructuration)				50			

- Les autres variations concernent les avantages au personnel et correspondent pour 96 K€ à des charges financières comptabilisées en résultat et pour 261 K€ à des écarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres.

Il n'existe pas d'autre litige né au 31 décembre 2012, qui serait de nature à remettre en cause les états financiers au 31/12/2012.

**3.2.15.2. Echéances des provisions**

Provisions pour risques et charges	31/12/2012	Part courante	Part non courante
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'un an
Litiges Clients / Fournisseurs	253	253	
Litiges salariés	194	194	
Avantages au personnel	2 396		2 396
Plan social et restructuration	102	102	
Provisions pour impôt	101	101	
<b>TOTAL</b>	<b>3 046</b>	<b>650</b>	<b>2 396</b>

**3.2.16. Avantages au personnel**

Les avantages au personnel sont composés essentiellement d'indemnités de fin de carrière (IFC), ainsi que d'indemnités de fin de contrat de travail.

La décomposition de la provision au 31/12/2012 est la suivante :

- IFC 1 733 K€
- Indemnités de fin de contrat de travail 663 K€
- Autres avantages à long terme 0 K€

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont les suivants

**3.2.16.1. Méthode d'évaluation**

L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées telle que recommandée par la norme IAS19.

**3.2.16.2. Hypothèses de l'évaluation pour les deux principaux pays (France et Hongrie)***- Hypothèses actuarielles*

Date de l'évaluation actuarielle des engagements :	31/12/2012
Date d'extraction des données :	31/10/2012
Table de mortalité :	INSEE 06/08
Taux d'actualisation	3,20% pour la France (4,3% en 2011) 6,70% pour la Hongrie (7% en 2011)

Pour la France, le taux d'actualisation retenu est le taux IBOXX pour des obligations d'entreprises notées AA sur la zone euro ajusté à la durée des engagements du groupe.

Pour la Hongrie, il se base sur les taux directeurs de la banque centrale pour des obligations à 10 ans et plus.

*- Hypothèses catégorielles*

Indemnités de Départ à la Retraite (France & Hongrie)

Pays	Catégorie	Droits IFC	Age de départ à la retraite	Modalité de départ	Taux des charges patronales	Evolution des salaires
France	Cadres	Métallurgie Ingénieurs et cadres	(*)	Volontaire	FAB : 42,7% LB : 38,8%	2,5 %
	Non cadres	Métallurgie Gironde - Landes	(*)	Volontaire	FAB : 42,7% LB : 38,8%	2,5 %
Hongrie	Femmes	Table Le Belier Hongrie	65 ans	Volontaire	37%	4%
	Hommes	Table Le Belier Hongrie	65 ans	Volontaire	37%	4%

(\*) Age de départ à la retraite pour la France :

Cadres : Nés en 1951 et avant : 63 ans  
Nés en 1952 et après : 64 ans

Non cadres : Nés en 1951 et avant : 60 ans  
Nés entre 1952 et 1954 : 61 ans  
Nés en 1955 et après : 62 ans

Les droits sont ceux en vigueur au cours de l'exercice 2012.

Le Groupe n'a pas d'engagements envers les salariés en Chine.

Les régimes faisant l'objet de la présente évaluation ne sont pas financés.

**3.2.16.3. Hypothèses pour le Mexique**

Au Mexique, l'évaluation est pratiquée selon la norme NIF-D3, qui converge tant du point de vue terminologie que de la norme vers les standards internationaux IASB et FASB.

Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- Taux d'actualisation: 7,25% (contre 7,45% en 2011)
- Taux d'évolution des salaires: entre 4% et 5,8% (identique à 2011)

**3.2.16.4. Evolution des engagements pour le Groupe**

	2 012	2 011
<u>Evolution de l'engagement (DBO)</u>		
Engagement à l'ouverture	2 241	2 025
Coût des services rendus	161	184
Charge d'intérêt	96	91
Pertes et (gains) actuariels	261	77
Prestations payées sur l'exercice	-140	-83
Modification du régime	0	0
Réduction / liquidation du régime	-88	-13
Ecart de change	22	-40
Engagement à la clôture	<b>2 553</b>	<b>2 241</b>
<u>Détail de la charge de l'exercice</u>		
Coût des services rendus	161	184
Charge d'intérêt	96	91
Amortissement des services passés	11	12
Pertes et (gains) s/ réduction du régime	-88	-13
Charge / (produit) de l'exercice	<b>180</b>	<b>274</b>
<u>Evolution de la provision</u>		
Provision à l'ouverture	2 073	1 845
Charge / (produit) de l'exercice	180	274
Pertes et (gains) actuariels enregistrés en capitaux propres	261	49
Pertes et (gains) actuariels enregistrés en résultat	0	28
Prestations payées sur l'exercice	-140	-83
Ecart de change	22	-40
Provision à la clôture	<b>2 396</b>	<b>2 073</b>

L'impact en résultat en 2012 est comptabilisé :

- Sur le poste « dotations nettes aux provisions » pour +56 K€
- En « autres produits et charges financiers » pour -96 K€

Le montant total des écarts actuariels comptabilisés directement dans les capitaux propres s'élève à :

- 49 K€ au 31/12/2011
- 261 K€ au 31/12/2012

**3.2.17. Autres passifs non courants : Subventions d'investissement**

	31/12/2011	Ecart de change	Augment.	Reprise	31/12/2012
Hongrie	182	13	-	80	115
<b>Total Subvention investissement</b>	<b>182</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>- 80</b>	<b>115</b>

**3.2.18. Autres passifs courants**

Dettes d'exploitation et d'immobilisation

	31/12/2012	31/12/2011
Avances clients	804	1 557
Dettes fiscales sociales	8 396	7 801
Dettes / immobilisation	297	336
Dettes diverses	804	1 010
Produits constatés d'avance	3 197	2 531
<b>S/t Autres passifs courants</b>	<b>13 498</b>	<b>13 235</b>

Les produit constatés d'avance correspondent principalement à des provisions pour le renouvellement de certains moules d'outillage.

**3.2.19. Passifs financiers – part courante**

	31/12/2012	31/12/2011
en KEUR		
Découvert bancaires	6 215	5 959
Part courante des emprunts à LT	12 017	14 799
Instruments financiers passifs	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18 232</b>	<b>20 758</b>

Voir également la note 3.2.13.

## 4. Informations diverses :

### 4.1. INFORMATION SECTORIELLE

#### 4.1.1. Chiffres significatifs par secteur

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe est organisé en unités opérationnelles basées sur la localisation des sites de production et surtout sur la localisation des clients :

- Les sites européens (France, Hongrie, Serbie) pour les clients européens
- Les sites mexicains pour les clients américains
- Le site chinois pour les clients de la zone Asie

Le management du groupe gère ces unités opérationnelles de manière autonome pour le suivi de leur performance et l'allocation des ressources. Les indicateurs utilisés pour mesurer la performance des secteurs, et notamment le résultat opérationnel sont réconciliés ci-dessous avec les états financiers consolidés. La dette financière, les résultats financiers et les impôts sont suivis au niveau du groupe et ne sont pas alloués aux secteurs.

Les unités opérationnelles mexicaines et chinoise ont été agrégées dans le secteur « Hors Europe ». Ces unités opérationnelles présentent des caractéristiques communes, notamment en termes de nature de clients.

Les flux inter-secteurs se font à un prix de cession interne comparable au prix de marché.

#### Compte de résultat

31/12/2012	Europe	Hors Europe	Eliminations intersecteurs	Total
Chiffre d'affaires	161 091	70 171	-5 949	225 313
Charges	-147 803	-64 106	5 948	-205 961
Résultat opérationnel courant	13 288	6 065	-1	19 352
Autres produits et charges opérationnels	-370			-370
Résultat opérationnel	12 918	6 065	-1	18 982
Résultat financier				-1 612
Impôt				-3 721
Résultat net				13 649
<b>Autres informations</b>				
Investissements	12 285	3 002		15 287
Dotations nettes aux amortissements	-8 879	-3 050		-11 929
Dépréciations nettes d'actifs immobilisés	-1	7		6

#### Compte de résultat

31/12/2011	Europe	Hors Europe	Eliminations intersecteurs	Total
Chiffre d'affaires	171 953	56 531	-3 481	225 003
Charges	-158 281	-51 493	3 561	-206 213
Résultat opérationnel courant	13 672	5 038	80	18 790
Autres produits et charges opérationnels	-338		17	-321
Résultat opérationnel	13 334	5 038	97	18 469
Résultat financier				-1 578
Impôt				-4 181
Résultat net				12 710
<b>Autres informations</b>				
Investissements	8 982	1 983		10 965
Dotations nettes aux amortissements	-9 805	-3 393		-13 198
Dépréciations nettes d'actifs immobilisés	-62			-62

**Bilan**

<b>31/12/2012</b>	<b>Europe</b>	<b>Hors Europe</b>	<b>Eliminations intersecteurs</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs sectoriels :</b>				
Immobilisations nettes	42 297	14 107	-79	56 325
Stock/créances	63 788	19 123	-13 801	69 110
Autres actifs (non ventilé)				35 909
<b>Total actif</b>				<b>161 344</b>
<b>Passifs sectoriels :</b>				
Dettes fournisseurs	19 588	12 096	-6 233	25 451
Impôt différé passif (non ventilé)				2 106
Autres passifs (non ventilé)				28 675
Dettes financières (non ventilé)				39 678
Capitaux propres (non ventilé)				65 434
<b>Total passif</b>				<b>161 344</b>

**Bilan**

<b>31/12/2011</b>	<b>Europe</b>	<b>Hors Europe</b>	<b>Eliminations intersecteurs</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs sectoriels :</b>				
Immobilisations nettes	38 441	13 521		51 962
Stock/créances	59 756	17 704	-13 331	64 129
Autres actifs (non ventilé)				36 920
<b>Total actif</b>				<b>153 011</b>
<b>Passifs sectoriels :</b>				
Dettes fournisseurs	25 702	10 179	-5 750	30 131
Impôt différé passif (non ventilé)				1 962
Autres passifs (non ventilé)				16 262
Dettes financières (non ventilé)				53 791
Capitaux propres (non ventilé)				50 865
<b>Total passif</b>				<b>153 011</b>

**4.1.2. Chiffre d'affaires par principaux clients**

Le chiffre d'affaires se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	<b>31/12/2012</b>		<b>31/12/2011</b>	
Continental Teves	64,6	29%	66,3	29%
TRW	56,8	25%	47,9	21%
Bosch	21,0	9%	22,2	10%
Autres clients	82,8	37%	88,6	39%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>225,3</b>	<b>100%</b>	<b>225,0</b>	<b>100%</b>

### 4.1.3. Chiffres significatifs réalisés en France:

- Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires réalisé avec des groupes français s'élève à 13 620 K€ en 2012 contre 15 690 K€ en 2011.

Le chiffre d'affaires réalisé avec des groupes étrangers s'élève à 211 693 K€ en 2012 contre 209 313 K€ en 2011.

- Actifs non courants (goodwill, immobilisations corporelles et corporelles, actifs financiers non courants et actifs d'impôts différés) :

Les actifs non courants situés en France s'élèvent à 12 057 K€ en 2012 contre 12 164 K€ en 2011.

Les actifs non courants situés hors de France s'élèvent à 46 829 K€ en 2012 contre 42 118 K€ en 2011.

## 4.2. OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

### 4.2.1. Instruments de couverture et de change

Les instruments financiers utilisés par le Groupe Le Bélier font l'objet d'une gestion centralisée et ont pour objet de réduire l'exposition au risque de change sur les flux futurs de ses transactions ainsi qu'au risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les flux de ses emprunts et ne relèvent d'aucun objectif spéculatif. La politique dans ce domaine est inchangée par rapport à décembre 2011.

Au 31 décembre 2012	Montant notionnel en KEUR	Maturité résiduelle		
		-1 an	2 à 5 ans	5 ans
Swap de change et de taux (cross currency swap)				
USD / EUR et taux fixe / Euribor	1 007	1 007	0	0

Au 31/12/2011 et au 31/12/2010, le Groupe possédait plusieurs contrats de Cross Currency Swap pour un montant notionnel de 1 007 K€ au 31/12/2012 et de 5 611 K€ au 31/12/2011, selon lequel il reçoit un taux d'intérêt fixe compris entre 3,87% et 5,75% et il paie un taux d'intérêt variable sur la base de l'Euribor 3 ou 6 mois + marge. Ces contrats sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de trois emprunts libellés en USD.

Au 31/12/2012, la juste valeur de ces contrats était positive de 167 K€ (juste valeur déterminée à partir de données d'experts en évaluation).

Au 31/12/2011, la juste valeur de ces contrats était positive de 673 K€.

Du fait de ces instruments de couverture de juste valeur, le Groupe a constaté :

Un gain de 506 K€ sur l'élément couvert

Une perte du même montant sur l'instrument de couverture.

## 4.3. ELEMENTS DE COMPARAISON

L'évolution des taux de conversion utilisés pour les filiales étrangères est la suivante :

Pour 1 EUR	Bilan:		Compte de résultat :		Variation	
	Taux de clôture		Taux moyen		Comptes de bilan	Comptes de résultat
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011		
Hongrie (HUF)	291,2900	311,1300	289,3404	279,3355	-6,4%	3,6%
Mexique (MXN)	17,1845	18,0512	16,9166	17,3135	-4,8%	-2,3%
Chine (CNY)	8,2207	8,1588	8,1092	8,9969	0,8%	-9,9%
Serbie (RSD)	113,7183	104,6409	112,6942	101,6171	8,7%	10,9%
USD	1,3194	1,2939	1,2854	1,3922	2,0%	-7,7%

**4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	31/12/2012	31/12/2011
<b><u>Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé</u></b>	-	-
<b><u>Engagements hors bilan liés au financement du Groupe</u></b>		
- <u>Dettes assorties de garanties :</u>		
Nantissement de fonds de commerce	1 500	1 500
Nantissement de matériel	22 157	22 361
Nantissement de titres	762	762
Promesse de nantissement de titres		
Hypothèques immeubles	1 622	3 677
- <u>Autres engagements donnés :</u>		
Avals et cautions aux banques	1 090	1 322
- <u>Engagements reçus :</u>		
Garantie OSEO	2 262	2 262
Cautions bancaires		
Crédit moyen terme non utilisé		
Crédit court terme non utilisé	10 375	10 389
Caution tiers	1 001	1 459
<b><u>Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe</u></b>		
- <u>Engagements donnés :</u>		
Avals et cautions fournisseurs	3 748	2 313
- <u>Engagements reçus :</u>		
Caution tiers	42	81
- <u>Obligations contractuelles</u>		
Locations simples mobilières	639	655
Locations simples immobilières	-	10
Commandes fermes d'immobilisations	437	312
Commandes fermes de matières premières (nettes des engagements clients)	10 281	8 812
Locations financières: montants minimaux futurs prévus	8 102	8 313

## 4.5. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

### 4.5.1. Relations avec Le Bélier Participations et le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises

Suite à la réorganisation du capital de la société intervenue en juillet 2010, le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises (FCDE) a pris une participation minoritaire significative au côté de Le Bélier Participations dans une société commune détenant 57,68 % du capital du Groupe, dénommée Copernic.

Le montant des transactions avec LBP et ses filiales est comptabilisé :

- en résultat à hauteur de 31 K€ dans les charges de l'exercice au titre de prestations administratives et 121 K€ dans les produits au titre de ventes de pièces de fonderie.
- au bilan à hauteur de 170 K€ dans le poste client et 7 K€ dans le poste fournisseurs.

Aucune transaction significative avec le FCDE ou Copernic impactant le résultat de l'exercice n'a été comptabilisée.

Il n'existe pas de dettes ou de créances entre le groupe et le FCDE ou Copernic.

### 4.5.2. Rémunération des dirigeants

Au 31/12/2012, conformément à IAS 24, la rémunération des dirigeants membres du conseil d'administration, comptabilisée dans le compte de résultat, se ventile de la façon suivante :

▪ Avantages à court terme :	1 117 K€ (1)
▪ Avantages postérieurs à l'emploi :	0
▪ Autres avantages à long terme	0
▪ Indemnité de fin de contrat de travail	0
▪ Paiement en actions	0

(1) dont 110 K€ en jetons de présence versés en 2012 au titre de l'exercice 2011.

Par ailleurs,

- dans les provisions pour avantages au personnel, sont comptabilisées des indemnités de fin de carrière pour 38 K€ et des indemnités de fin de contrat de travail pour les dirigeants à hauteur de 346 K€.
- les dirigeants membres du Conseil d'administration ont bénéficié d'un plan d'attribution gratuite de 139 460 actions et d'un plan d'options d'achat de 209 190 actions.

## 4.6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

GROUPE LE BELIER HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (en euros)	Cabinet Ernst & Young				ACEFI CL				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2012	2011	2012	2010	2012	2011	2012	2010	2012	2011	2011	2010
<b>AUDIT</b>												
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	165 303	162 210	97,6%	99,1%	109 700	119 700	100,0%	100,0%	43 658	51 492	55,6%	52,2%
- emetteur	71 500	71 500	42,2%	43,7%	64 700	64 700	59,0%	54,1%	0	0	0,0%	0,0%
- filiales intégrées globalement	93 803	90 710	55,4%	55,4%	45 000	55 000	41,0%	45,9%	43 658	51 492	55,6%	52,2%
Prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	4 000	1 500	2,4%	0,9%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
- emetteur	4 000	1 500	2,4%	0,9%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
- filiales intégrées globalement	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
<b>Sous total</b>	<b>169 303</b>	<b>163 710</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>109 700</b>	<b>119 700</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>43 658</b>	<b>51 492</b>	<b>55,6%</b>	<b>52,2%</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>												
Juridique, Fiscal, Social	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	34 818	47 067	44,4%	47,8%
- emetteur	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%
- filiales intégrées globalement	0	0	0,0%	0,0%	0	0	0,0%	0,0%	34 818	47 067	44,4%	47,8%
<b>TOTAL</b>	<b>169 303</b>	<b>163 710</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>109 700</b>	<b>119 700</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>78 476</b>	<b>98 559</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 4.7. OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### 4.7.1. Risque de taux et de change

Les instruments financiers utilisés par le Groupe Le Béliér font l'objet d'une gestion centralisée et ont pour objet de réduire l'exposition au risque de change sur les flux futurs de ses transactions ainsi qu'au risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les flux de ses emprunts et ne relèvent d'aucun objectif spéculatif.

La politique du Béliér en matière de risque de taux et de change est la suivante :

#### 4.7.1.1. Risque de taux

La politique du groupe est de favoriser les prêts à taux fixe. Si les conditions de marché ne permettent pas la réalisation de cette priorité, le prêt est indexé à un taux variable EURIBOR ou LIBOR USD, Le groupe utilise plusieurs types d'instruments pour optimiser ses charges financières et gérer la répartition entre dettes à taux fixe et dettes à taux variable,

- L'exposition du groupe au taux variable avant et après couverture de taux est la suivante :

Emprunts bancaires LT à taux variable en K€	Avant couverture	Après couverture
Au 31/12/2012	7 994	8 854
Au 31/12/2011	9 432	16 565

Certains emprunts à taux fixe en dollars ont été swappés en emprunts à taux variable en euros ; or les taux directeurs ont chuté depuis la signature de ces emprunts, c'est pourquoi la part variable après couverture est plus importante qu'avant couverture.

Sur la base de la dette financière à taux variable après couverture au 31 décembre de chaque exercice, la sensibilité au risque de taux à une variation de 1% sur le montant des charges financières est de :

- Plus ou moins 89 K€ au 31/12/2012
- Plus ou moins 166 K€ au 31/12/2011.

- La nature des taux d'intérêts pour les emprunts à taux variables est la suivante :

Base des taux variables	31/12/2012		31/12/2011	
Euribor 6M	2 135	24%	7 132	43%
Euribor 3M	6 719	76%	8 625	52%
Libor 3MUSD	0	0%	808	5%
Total	8 854	100%	16 565	100%

#### 4.7.1.2. Risque de change

Risque de change sur endettement : la politique du groupe est que chaque société s'endette dans la devise de sa zone opérationnelle,

Risque sur les flux opérationnels libellés en devise autre que la devise opérationnelle :

- pour les achats : couverture en devise locale en Hongrie des achats auprès des fournisseurs locaux et des coûts salariaux ;
- pour les ventes : pour mémoire, la devise de facturation pour la Hongrie et la Serbie est l'euro.

L'exposition du groupe au risque de change est la suivante :

2012	RISQUE CONSOLIDE					
	En K EUR	USD	HUF	MXN	RSD	CNY
<b>Devise</b>						
<b>Exploitation</b>						
Chiffre d'affaires	46 799					31 076
Masse sal, fourm locaux, taxes ...	-26 365	-22 493	-8 012	-6 730		-27 028
	<b>20 434</b>	<b>-22 493</b>	<b>-8 012</b>	<b>-6 730</b>	<b>4 048</b>	
Sensibilité +1% (hausse EUR)	-204	225	80	67		-40
<b>Financement</b>						
Emprunts	<b>0</b>					<b>-1 682</b>
Sensibilité +1% (hausse EUR)	0,0					16,82
	<b>-204,3</b>	<b>224,9</b>	<b>80,1</b>	<b>67,3</b>	<b>-23,7</b>	

Remarque : l'analyse de sensibilité est calculée avec une hypothèse de variation dans le même sens de 1% de chacune des devises.

Au 31 décembre 2012 aucun instrument de couverture de change concernant les achats ou les ventes n'était en vigueur.

#### 4.7.2. Risque de liquidité

A l'étranger, Les emprunts et dettes financières contractés en Hongrie (18,2 M€ au 31 décembre 2012) comportent des clauses de type covenants financiers à respecter, calculés sur la base des comptes consolidés annuels:

- Ratio EBITDA / remboursement de la dette moyen et long terme de l'année – nouveaux financements de l'année, supérieur à 2 ;
- Ratio dettes long et moyen terme / EBITDA inférieur à 3,8.

Les autres emprunts et dettes financières contractés en France ne comportent pas de clauses de type covenants financiers à respecter depuis l'accord signé avec les banques le 8 janvier 2010.

Le Groupe prévoit d'être en mesure de respecter ses obligations financières sur les douze prochains mois.

#### 4.7.3. Risque de crédit

Le risque crédit sur les clients est géré par chaque ligne opérationnelle en fonction des politiques, procédures et contrôle de la gestion du risque de crédit mis en place par le Groupe.

Nos clients font l'objet d'une attention toute particulière en termes de risque et de délais de règlement. Nous estimons pour nos clients majeurs, que leur taille et leur positionnement mondial et stratégique contribuent à la diminution de leur risque d'insolvabilité.





Rapport des Commissaires  
aux comptes sur les  
comptes consolidés



**ACEFI CL**  
48, avenue du Président-Wilson  
75116 Paris  
S.A.R.L. au capital de € 220.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG Audit**  
Hangar 16, Entrée 1  
Quai de Bacalan  
33070 Bordeaux Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Le Bélier

Exercice clos le 31 décembre 2012

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Le Bélier, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les goodwill et les immobilisations corporelles et incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 1.4.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons revu les modalités de réalisation de ces tests fondés notamment sur les perspectives de rentabilité des activités concernées, et apprécié le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Bordeaux, le 4 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL

ERNST & YOUNG Audit

Delphine Méheut

Laurent Chapoulaud



**LE BELIER S.A.**  
**Comptes annuels et notes**  
**annexes au 31/12/2012**

LE BELIER SA
--------------

En Euros	Notes	Montant brut	Amortissements	31/12/2012	31/12/2011
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Concessions, brevets et droits similaires	3.1.1.	2 207 628	1 708 436	499 192	834 934
Fond commercial		3 622 381		3 622 381	3 622 381
Autre immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	3.1.	13 920		13 920	13 920
Constructions		688 324	277 362	410 962	430 506
Installations techniques, matériels et outillages		8 738		8 738	8 738
Autres immobilisations corporelles		283 422	211 143	72 279	106 936
Immobilisations en cours		105 287		105 287	27 868
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Autres participations	3.1.2.	42 168 258	15 460 000	26 708 258	26 708 257
Créances rattachées à des participations		4 457 141		4 457 141	4 678 074
Autres immobilisations financières		6 735		6 735	3 147
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>53 561 834</b>	<b>17 656 941</b>	<b>35 904 893</b>	<b>36 434 761</b>
<b>CREANCES</b>					
Créances clients et comptes rattachés	3.2.	9 497 078	79 212	9 417 866	9 962 432
Autres créances		12 583 777	1 637 555	10 946 222	10 595 196
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: 4 825 330)	3.4.	23 444 368		23 444 368	15 995 347
Disponibilités	3.3.	3 260 256		3 260 256	1 327 223
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance		25 462		25 462	55 435
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>48 810 941</b>	<b>1 716 767</b>	<b>47 094 174</b>	<b>37 935 634</b>
Ecart de conversion actif		102 096		102 096	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>102 474 871</b>	<b>19 373 708</b>	<b>83 101 163</b>	<b>74 370 394</b>

# LE BELIER SA

En Euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Capital social ou individuel (dont versé: 10.004.822)	3.5.1.	10 004 822	10 004 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3.5.1.	9 825 619	9 825 619
Réserve légale	3.5.1.	1 000 482	1 000 482
Report à nouveau	3.5.1.	18 446 043	13 098 327
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>		<b>8 471 931</b>	<b>5 347 716</b>
Provisions règlementées	3.6.2.	732 584	480 240
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>48 481 481</b>	<b>39 757 207</b>
Provisions pour risques	3.6.3	122 095	140 000
Provisions pour charges	3.6.3	1 472 822	516 682
<b>PROVISIONS</b>		<b>1 594 917</b>	<b>656 682</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>	3.7.		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13 309 898	14 269 787
Emprunts et dettes financières diverses		152 014	152 014
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	3.8.		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 080 992	716 527
Dettes fiscales et sociales		2 788 287	2 958 381
<b>DETTES DIVERSES</b>	3.9.		
Autres dettes		15 482 218	15 276 129
<b>DETTES</b>		<b>32 813 409</b>	<b>33 372 838</b>
Ecarts de conversion passif		211 355	583 668
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>83 101 162</b>	<b>74 370 395</b>

# LE BELIER SA

En Euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	4.1.	<b>18 043 142</b>	<b>14 557 155</b>
Production immobilisée		250 857	148 775
Subvention d'exploitation		7 769	2 027
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges	4.2.	1 173 516	649 791
Autres produits		1 637	925
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>19 476 921</b>	<b>15 358 673</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		0	13 182
Autres achats et charges externes	4.3.	3 329 824	3 010 771
Impôts, taxes et versements assimilés	4.4.	882 476	552 259
Salaires et traitements	4.5./4.11	6 274 884	6 523 555
Charges sociales	4.5./4.11	3 783 892	3 503 062
Dotations aux amortissements		563 381	541 181
Dotations aux dépréciations		17 977	61 235
Dotations aux provisions		956 140	516 682
Autres charges		300 282	116 601
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>16 108 856</b>	<b>14 838 528</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 368 065</b>	<b>520 145</b>
Produits financiers de participations	4.8.	5 180 409	4 558 852
Autres intérêts et produits assimilés	4.8.	627 879	602 245
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges	4.8.	40 646	1 518 929
Différences positives de change	4.8.	537 844	93 011
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	4.8.	14 197	7 848
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>6 400 975</b>	<b>6 780 885</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	4.8.	499 716	839 004
Intérêts et charges assimilées	4.8.	566 981	738 056
Différences négatives de change	4.8.	64 631	183 272
Charges nettes sur cessions de VMP	4.8.	12 352	18 317
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>1 143 680</b>	<b>1 778 648</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>5 257 295</b>	<b>5 002 237</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>8 625 360</b>	<b>5 522 382</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0
Produits exceptionnels sur opérations de capital		0	0
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges		0	45 000
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>0</b>	<b>45 000</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		71	11 640
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	44 128
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4.9.	252 343	361 148
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>252 414</b>	<b>416 916</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-252 414</b>	<b>-371 916</b>
Impôts sur les bénéfices	4.10.	-98 985	-197 250
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		<b>8 471 931</b>	<b>5 347 716</b>

**LE BELIER**  
Plantier de la Reine  
33 240 VERAC

**ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Les comptes annuels ont été arrêtés le 26 mars 2013 par le Conseil d'Administration.

Les chiffres figurant dans les annexes sont exprimés en milliers d'euros (KEUR).

## SOMMAIRE

<i>1- Faits significatifs</i> .....	104
1-1- Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2012 : .....	104
1-2- Evénements postérieurs à la clôture: .....	104
<i>2- Principes comptables</i> .....	105
2-1- Actifs incorporels et corporels .....	105
2-2- Immobilisations financières .....	105
2-3- Engagements de retraite .....	106
2-4- Créances et Dettes .....	106
2-5- Valeur Mobilières de Placement.....	106
3-1- Actif immobilisé.....	107
3-1-1- Immobilisations incorporelles .....	107
3-1-2- Immobilisations financières .....	108
3-2- Actif circulant .....	109
3-3- Actions propres.....	109
3-4- Valeurs mobilières de placement et disponibilités .....	109
3-5- Capitaux propres .....	110
3.5.1. - Variation des capitaux propres : .....	110
3.5.2. - Capital social : .....	110
3-6- Provisions .....	110
3.6.1. - Options d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions au profit des salariés : .....	110
3.6.2. - Provisions réglementées.....	111
3.6.3. - Provisions:.....	111
3-7- Dettes financières.....	112
3.7.1. - Echéances des dettes financières: .....	112
3.7.2. - Ventilation des dettes financières à moyen terme par nature : .....	112
3-8- Dettes d'exploitation .....	112
3-9- Produits à recevoir et charges à payer.....	112
<i>4- Renseignements concernant les postes du compte de résultat</i> .....	113
4-1- Chiffre d'affaires .....	113
4-2- Autres produits d'exploitation .....	113
4-3- Autres achats et charges.....	113
4-4- Impôts et taxes .....	113
4-5- Salaires et charges sociales.....	113
4-6- Effectifs fin de période .....	113
4-7- Frais de recherche et développement.....	114
4-8- Résultat financier.....	114
4-9- Résultat exceptionnel .....	114
4-10- Impôt sur les bénéfices.....	115
4-11- Rémunération des dirigeants .....	115

5- Informations diverses .....	116
5-1- Engagements hors bilan .....	116
5-2- Exposition au risque de change .....	116
5-3- Engagements de crédits baux .....	116
5-4- Filiales et participations .....	117
5-5- Entreprises liées .....	118
5-6- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société. ....	118
6- Tableau de financement.....	119

## **1- Faits significatifs**

La société LE BELIER a une double activité :

- celle de holding,
- celle de prestataire de services au bénéfice des sociétés du groupe.

### **1-1- Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2012 :**

#### Liquidation de la filiale italienne BMP :

Les opérations de liquidation de la filiale italienne BMP se sont poursuivies au cours de l'exercice 2012, et une provision complémentaire pour dépréciation du compte courant de 398 k€ a été constituée.

#### Soutien à la filiale Fonderies et Ateliers du Bélier (FAB) :

Le Bélier a accordé de nouveau son soutien à ses filiales notamment FAB en renonçant à facturer et percevoir les loyers pour l'ensemble immobilier en 2012, lors du Conseil d'administration du 27/03/2012, décision reconductible lors du Conseil d'administration qui clôturera les comptes du 31/12/2012.

Aboutissement de sujets d'innovation significatifs

Renforcement qualitatif et quantitatif des équipes de développement

### **1-2- Evénements postérieurs à la clôture:**

Néant

## **2- Principes comptables**

La situation arrêtée au 31 décembre 2012, et couvrant une période de douze mois, a été élaborée et présentée conformément aux principes et méthodes comptables admis en France et identiques à ceux de l'exercice précédent.

### **2-1- Actifs incorporels et corporels**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- |   |                   |
|---|-------------------|
| • Frais de recherche et développement : | Linéaire – 4 ans  |
| • Licences informatiques :              | Linéaire – 3 ans  |
| • Installations générales :             | Linéaire – 25 ans |
| ○ Sauf géré par composants              |                   |
| ▪ Gros œuvre                            | Linéaire – 40 ans |
| ▪ Couverture                            | Linéaire – 25 ans |
| ▪ Réseaux IGT (*)                       | Linéaire – 15 ans |
| ▪ Aménagements intérieurs               | Linéaire – 20 ans |
| • Autres immobilisations corporelles :  | Linéaire – 4 ans  |
| • Matériel Informatique :               | Linéaire – 2 ans  |

Frais de Recherche et de Développement :

Les coûts de développement répondant aux critères définis par le Plan Comptable Général sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, et amortis sur leur durée réelle d'utilisation (5 ans au maximum), à compter de leur date de mise en service. Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges.

### **2-2- Immobilisations financières**

La valeur d'entrée dans le patrimoine des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition, y compris les frais accessoires.

A la date de clôture, la valeur d'entrée est comparée avec la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tenant compte des perspectives d'avenir des filiales :

- Actif net comptable
- Actif net réévalué
- Valeur d'utilité déterminée à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie net de l'endettement

Si ces critères conduisent à une évaluation de la valeur d'inventaire inférieure à leur valeur historique, une provision est constituée à due concurrence.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'entrée hors frais d'enregistrement.

(\*) Réseaux IGT : réseaux cablés

## 2-3- Engagements de retraite

Les engagements de retraite et assimilés ne sont pas provisionnés mais indiqués en engagements hors bilan (cf. note 5.1).

Leur évaluation est effectuée selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation : 3,20 %
- Hypothèse de départ en retraite: à l'initiative du salarié
- Age moyen de départ: 62 ans

## 2-4- Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes exprimées en monnaie étrangère (hors zone Euro) sont valorisées au cours de la devise le jour de la clôture.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la créance présente des risques d'irrecouvrabilité.

## 2-5- Valeur Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition. Si leur valeur liquidative à la clôture est inférieure à leur valeur comptable, une provision est constatée du montant de la différence.

Dans le cas des actions propres détenues, la constatation de la provision pour dépréciation dépend de l'affectation ou pas des actions aux plans d'attribution gratuite d'actions et d'options d'achat d'actions.

Les titres autodétenus affectés aux plans de performance dont la valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable font l'objet d'une provision inscrite au passif qui est étalée sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires des plans.

### 3- Note explicative sur les comptes de bilan

#### 3-1- Actif immobilisé

- Tableau des variations des immobilisations brutes :

IMMOBILISATIONS BRUTES				31/12/2012
	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports, virements	Diminution par cession ou mise HS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires	2 113	95		2 208
Fond commercial, mali de fusion	3 622			3 622
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 735</b>	<b>95</b>		<b>5 830</b>
Terrains	14			14
Constructions sur sol propre	485			485
Constructions sur sol d'autrui	151	52		203
Install.techn.,mat.,outillage indust.	9			9
Matériel de bureau et informatique, mobilier	257	27		283
Immobilisations corporelles en cours	28	77		105
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>944</b>	<b>156</b>		<b>1 100</b>
Autres participations	46 846	5 119	5 340	46 625
Prêts et autres immobilisations financières	3	4		7
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>46 849</b>	<b>5 123</b>	<b>5 340</b>	<b>46 632</b>
<b>Total Général</b>	<b>53 528</b>	<b>5 374</b>	<b>5 340</b>	<b>53 562</b>

- Tableau de variation des amortissements :

AMORTISSEMENTS				31/12/2012
	Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Amortissements fin d'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires	1 278	431		1 708
Fond commercial, mali de fusion				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 278</b>	<b>431</b>		<b>1 708</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre	170	58		228
Constructions sur sol d'autrui				
Install.techn.,mat.,outillage indust.	36	13		49
Matériel de bureau et informatique, mobilier	150	61		211
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>356</b>	<b>133</b>		<b>488</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 633</b>	<b>563</b>		<b>2 197</b>

#### 3-1-1- Immobilisations incorporelles

A hauteur de 1.539 k€, les frais de recherche immobilisés sont essentiellement liés au projet de rhéocasting (\*). Compte tenu des essais et séries qui ont été réalisés en 2010, l'amortissement de ces coûts de recherche et développement a débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2010. La durée d'amortissement retenue est de 4 ans.

(\*) Rhéocasting : procédé de fonderie dans lequel l'aluminium semi-solide est injecté à l'aide d'une presse de moulage sous pression.

A hauteur de 3.622 k€, il s'agit d'un mali de fusion consécutif à l'opération de transmission universelle de patrimoine de la SCI Du Plantier de la Reine en 2009.

### 3-1-2- Immobilisations financières

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
LBQ (Mexique)	17 193			17 193
LBD (Chine)	3 446			3 446
BQM (Mexique)	8 483			8 483
FAB (France)	7 681			7 681
LBH (Hongrie)	1 767			1 767
LBI (Italie)	3 498			3 498
LBO (France)	100			100
Titres de participation	42 168	0	0	42 168
LBH (Hongrie)	0	2 981	2 981	0
LBD (Chine)	2 234	2 138	2 336	2 036
LBQ (Mexique)	2 444	0	23	2 421
FAB (France)	0		0	0
Avances aux filiales	4 678	5 119	5 340	4 457
Autres (*)	3	4		7
<b>TOTAL</b>	<b>46 849</b>	<b>5 123</b>	<b>5 340</b>	<b>46 632</b>

(\*) Cautions versées.

Des dotations et des reprises aux provisions pour dépréciation de titres ont été constatées comme suit :

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Titres LBI	3 498			3 498
Titres LBQ	4 962			4 962
Titres BQM	7 000			7 000
Provision pour dépréciation des titres	15 460	0	0	15 460

Au 31 décembre 2012, la valeur d'inventaire des titres de participation a été déterminée notamment à partir des flux nets futurs actualisés de trésorerie établis à partir du plan moyen terme 2013-2017 à fin 2012 avec un taux d'actualisation de 10% et un taux de croissance à l'infini de 0,5% ; ces deux paramètres étant inchangés par rapport à ceux utilisés en 2011.

Le solde des avances aux filiales et aux participations se répartit ainsi :

	TOTAL	à – 1 an	2 à 5 ans	+ 5 ans
LBD (Chine)	2 036	2 036		
LBQ (Mexique)	2 421	2 144	277	
FAB (France)	-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>4 457</b>	<b>4 180</b>	<b>277</b>	<b>-</b>

### 3-2- Actif circulant

Toutes les créances d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Le poste « autres créances » enregistre notamment

- Des crédits d'impôt recherche pour 351 k€.
- Les avances de trésorerie consenties aux filiales du Groupe pour 12 056 k€, dont 1.638 k€ concernent la filiale italienne et sont intégralement dépréciés.

### 3-3- Actions propres

La société détient des actions propres afin d'assurer la liquidité de ses titres sur le marché et pour couvrir ses obligations dans le cadre de plan d'attribution gratuite d'actions et d'options d'achat d'actions.

	Nb de titres	Coût d'achat	Valeur en K€
Plan d'attribution gratuite d'actions	261 668	7,46	1 951
Plan d'options d'achat d'actions (non affectés)	377 140	7,46	2 813
Contrat de liquidité	8 316	7,37	61
<b>Total</b>	<b>647 124</b>		<b>4 825</b>

### 3-4- Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Ces placements sont sur des supports sans risque, à court terme et sont disponibles.

### 3-5- Capitaux propres

#### 3.5.1. - Variation des capitaux propres :

	Au 31/12/2011	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Autres variations	Au 31/12/2012
Capital social	10 005					10 005
Prime d'apport	9 826					9 826
Résultat 2011	5 348	- 5 348				-
Réserve légale	1 000					1 000
Réserves indisponibles	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	13 098	5 348				18 446
Provision règlementée (*)	480				252	733
Résultat 31/12/2011			8 472			8 472
<b>SOUS TOTAL AU BILAN</b>	<b>39 757</b>	<b>-</b>	<b>8 472</b>		<b>252</b>	<b>48 481</b>
Dividendes						

(\*) Cf. 3.6.2.

#### 3.5.2. - Capital social :

Le capital est composé de 6.582.120 actions à 1,52 € de nominal.

### 3-6- Provisions

#### 3.6.1. - Options d'achat d'actions et attribution gratuite d'actions au profit des salariés :

L'AG du 24/05/2011 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'options d'achat d'actions et un plan d'attribution gratuite d'actions. Le conseil d'administration du 28/06/2011 en a défini les modalités.

Les caractéristiques des plans sont les suivantes:

- Plan d'options d'achat d'actions :
  - Prix d'exercice : 7,83 €,
  - Nb d'options : 365.308,
  - Valeur retenue comme assiette pour la contribution sociale : 633 k€,
  - Nombre d'options attribuées en cours d'exercice : 0,
  - Nombre d'options cumulées attribuées : 0,
  - L'exercice des options sera possible à partir du 28/06/2013 (et jusqu'au 28/06/2017) et est soumis à des conditions de performance et de présence à cette date.

Au 31/12/2012, la société a acquis 365 308 titres au cours moyen de 7,46 € destinés à alimenter le plan.

- Plan d'attribution gratuite d'actions :
  - Nb d'actions : 263.284
  - Valeur retenue comme assiette pour la contribution sociale : 1.769 k€,
  - Nombre d'actions attribuées en cours d'exercice : 0,
  - Nombre d'actions cumulées attribuées : 0,
  - Les actions seront définitivement acquises le 28/06/2013, pour les bénéficiaires présents à cette date et sous réserve que les conditions de performance soient atteintes.

Au 31/12/2012, la société a acquis et affecté au plan 261.668 titres au cours moyen de 7,46 €. La société a comptabilisé au titre de l'exercice une dotation aux provisions de 956 K€. Le montant de la provision s'élève à 1.473 K€ au 31 décembre 2012.

**3.6.2. - Provisions réglementées**

Un amortissement dérogatoire, lié à la levée d'option du crédit bail immobilier en 2009 a été constaté pour 733 k€

**3.6.3. - Provisions:**

<b>PROVISIONS</b>					
	Solde au 31/12/2011	Dotations de la période	Reprise période (provision utilisée)	Reprise période (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2012
Provisions pour investissement	0				0
Provisions pour implantation à l'étranger	0				0
Amortissements dérogatoires	480	252			733
<b>Total Provisions réglementées</b>	<b>480</b>	<b>252</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>733</b>
Provision pour litige social	0		0	0	0
Provision pour litige fiscal	20				20
Provision pour perte de change	0	102			102
Provision pour charges de restructuration	0				0
Provision pensions, obligations similaires	517	956			1 473
Autres provisions pour risques et charges	120		42	78	0
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>657</b>	<b>1 058</b>	<b>42</b>	<b>78</b>	<b>1 595</b>
Provision pour dépréciations de titres	15460			0	15 460
Provisions pour dépréciations clients	61	18			79
Autres provisions pour dépréciations	1 281	398		41	1 638
<b>Total Provisions pour dépréciations</b>	<b>16 802</b>	<b>416</b>	<b>0</b>	<b>41</b>	<b>17 177</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 939</b>	<b>1 726</b>	<b>42</b>	<b>119</b>	<b>19 504</b>
Dont dotations et reprises:					
d'exploitation		974		0	
financières		500		41	
exceptionnelles		252		120	

La provision constituée dans le cadre de l'attribution gratuite d'actions gratuite est présentée sous la rubrique « Provision pour pensions et obligations similaires ». La dotation correspondante comptabilisée en 2012 dans le résultat d'exploitation est de 956 k€.

La dépréciation du compte Omniun de la filiale LBI est enregistrée en « Autres provisions pour dépréciations ».

### 3-7- Dettes financières

#### 3.7.1. - Echéances des dettes financières:

	TOTAL	à - d'un an	2 à 5 ans	à + de 5 ans
Dettes bancaires à moyen terme	13 221	3 181	8 889	1 150
Intérêt Courus Non Echus	89	89		
Concours bancaires courants	0	0		
Concours trésorerie groupe	15 027	15 027	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>28 337</b>	<b>18 298</b>	<b>8 889</b>	<b>1 150</b>

#### 3.7.2. - Ventilation des dettes financières à moyen terme par nature :

	31/12/2012	31/12/2011	Nature des garanties
Emprunt taux fixe avec garantie	0	0	
Emprunt taux fixe sans garantie	8 202	7 373	
Emprunt taux variable avec garantie	1 763	2 235	-Hypothèque sur immobilier et nantissement de titres
Emprunt taux variable sans garantie	3 255	4 558	
Intérêts courus	89	104	
<b>TOTAL</b>	<b>13 310</b>	<b>14 270</b>	

Tous les emprunts sont libellés en euros.

Ils ne comportent aucune clause contractuelle liée aux covenants.

### 3-8- Dettes d'exploitation

Toutes les dettes d'exploitation sont à échéance de moins d'un an sauf le compte courant d'intégration fiscale avec les Fonderies et Ateliers du Bélier qui est à plus d'un an pour 30 k€.

### 3-9- Produits à recevoir et charges à payer

31/12/2012

#### Produits à recevoir

Créances clients et comptes rattachés	3 097
Autres créances	1
Créances sociales et fiscales	24

#### Charges à payer

Emprunts auprès des établissements de crédit	89
Emprunts et dettes diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	513
Dettes fiscales et sociales	2 051
Autres dettes	220

## **4- Renseignements concernant les postes du compte de résultat**

### **4-1- Chiffre d'affaires**

LE BELIER, en tant que tête de groupe, assure une fonction de direction pour le compte de ses filiales. Les frais de groupe qu'elle refacture à ses filiales en rémunération de cette fonction lui assure l'essentiel de son chiffre d'affaires.

	Pays	Au 31/12/12	Au 31/12/11
UE	France	2 546	2 146
	Italie	0	0
	Hongrie	8 030	7 441
Hors UE	Chine	2 262	1 115
	Mexique	3 090	2 158
	Serbie	2 115	1 697
<b>TOTAL</b>		<b>18 043</b>	<b>14 557</b>

### **4-2- Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation sont notamment constitués de reprises pour provisions sur litiges salariaux pour 120 k€ et des transferts de charges pour 1 054 k€. Pour 956 k€, ces transferts de charges correspondent à la provision pour attribution gratuite d'action comptabilisée en charges de personnel.

### **4-3- Autres achats et charges**

Ce poste enregistre principalement des frais de déplacement, des honoraires dans le cadre de missions et d'études et des assurances.

### **4-4- Impôts et taxes**

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **4-5- Salaires et charges sociales**

Au vu des résultats du groupe et de l'accord d'intéressement en vigueur, un intéressement a été comptabilisé au titre de l'exercice pour 397 k€ charges sociales comprises.

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures cumulées à fin 2012 est de 7.381 contre 7.673 en 2011 et le volume d'heures non utilisées est de 6.016 en 2012 contre 6.531 en 2011.

### **4-6- Effectifs fin de période**

Effectif au 31/12/12	Ouvriers	Cadres	E.T.A.M.	TOTAL	Rappel 31/12/11
Hommes	0	58	27	<b>85</b>	79
Femmes	0	14	6	<b>20</b>	19
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>33</b>	<b>105</b>	<b>98</b>

#### 4-7- Frais de recherche et développement

En 2012 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 530 k€, dont 475 k€ de frais de personnel, contre respectivement 678 k€ et 625 k€ en 2011.

#### 4-8- Résultat financier

	31/12/2012	31/12/2011
Dividendes reçus des filiales	5 119	4 475
Intérêts facturés aux filiales	207	310
Reprises dépréciation sur Immo financières		1 483
Reprises provision R&C Financières	41	36
<u>Autres produits financiers et gains de change</u>	<u>1 034</u>	<u>477</u>
<b>Total produits financiers</b>	<b>6 401</b>	<b>6 781</b>
Dotations dépréciation sur Immo financières		
Dotations provision R&C Financières	500	839
Intérêts des emprunts	476	524
Intérêts sur concours courants	90	214
<u>Autres charges financières et pertes de change</u>	<u>78</u>	<u>201</u>
<b>Total charges financières</b>	<b>1 144</b>	<b>1 778</b>

Un complément de provision sur le compte courant avec la filiale italienne est comptabilisée pour 398 k€. Le résultat financier comprend également 90 k€ de charges d'intérêt sur concours bancaires groupe.

#### 4-9- Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles correspondent pour 252 k€ aux amortissements dérogatoires liés à la levée d'option en 2009 sur le crédit bail immobilier.

#### 4-10- Impôt sur les bénéfices

Accroissement ou allègement de la dette future d'impôt :

Nature des différences	31/12/2012	31/12/2011
<b>Accroissements</b>		
Provision pour implantation étranger Mexique	-	-
Provision pour investissement	-	-
<b>Base totale</b>	-	-
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	-	-
<b>Charges non déductibles temporairement</b>		
Provison pertes de change	102	-
Effort construction	-	-
Organic	29	23
Participation	-	-
<b>Charges déduites (produits imposés) fiscalement mais non encore comptablement</b>		
Ecart sur valeur liquidative / OPCVM	-	-
Ecart sur valeur liquidative / SWAP	-	-
Ecart de conversion actif	- 102	-
Ecart de conversion passif	211	584
<b>Autres allègements futurs</b>		
Déficits reportables en avant	2 986	5 206
Retraitement Crédit Bail Immobilier	1 331	1 570
Moins values à long terme	-	-
<b>Base totale</b>	<b>4 557</b>	<b>7 383</b>
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>1 519</b>	<b>2 461</b>

En 2012, la société comptabilise des crédits d'impôts (recherche, intéressement, apprentissage) pour 351 k€.

LE BELIER « Tête de groupe » applique le régime de l'intégration fiscale avec ses filiales Fonderies et Ateliers du Bélier et LBO depuis le 01/01/2005.

#### 4-11- Rémunération des dirigeants

En raison de leurs fonctions de mandataires sociaux dirigeants, ces derniers ont perçu une rémunération de 1.007 k€.

## 5- Informations diverses

### 5-1- Engagements hors bilan

	31/12/2012	31/12/2011
<u>1- Engagements liés au périmètre du groupe:</u>		
Néant		
<u>2- Engagements liés au financement de la société</u>		
Engagements donnés		
Crédit bail et locations	604	465
Dettes assorties de garanties:		
Caution et nantissement de titres de participation	762	762
Hypothèque sur Immobilier	1 001	1 473
Engagements reçus		
Par des tiers (*) – Remboursement dettes	1 763	2 235
<u>3- Engagements liés aux activités opérationnelles de la société</u>		
Engagements donnés :		
Avals et cautions (au profit de filiales)	24 336	26 662
Avantages postérieurs à l'emploi calculé sur la base de la méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière et anciennetés actuelles, charges sociales incluses	1 106	1 022
Dettes assorties de garanties:		
Engagement de substitution	368	401

(\*) Dont 1.001 k€ reçu de la société Le Bélier Participations SAS.

### 5-2- Exposition au risque de change

Les actifs valorisés en devise correspondent aux titres de participation. Toutes les créances et les dettes sont en Euro à l'exception d'une créance commerciale de 3.050 kUSD sur la filiale LBQ, 1.301 kUSD sur la filiale BQM, et d'une dette commerciale de 4 kUSD sur la filiale LBQ.

### 5-3- Engagements de crédits baux

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Licences SAP	76	509	67	48		115	0
Econocom	10	10	36	63		99	
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>519</b>	<b>103</b>	<b>111</b>	<b>0</b>	<b>214</b>	<b>0</b>

Si les biens avaient été acquis par l'entreprise :

Biens en crédit bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		2012	Cumulés	
Terrains	29	0	0	29
Construction	571	21	330	241
Licences SAP	587	10	587	0
Econocom	102	9	9	93
<b>Total</b>	<b>1289</b>	<b>40</b>	<b>926</b>	<b>363</b>

## 5-4- Filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2012

Filiales	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)
<b>FONDERIES ET ATELIERS DU BELIER</b> Activité : Fonderie d'Alliages légers	2 574	1 831	99,99%
<b>LE BELIER HONGRIE</b> Activité : Fonderie d'Alliages légers	4 602	52 033	40,50%
<b>LE BELIER DALIAN</b> Activité : Fonderie d'Alliages légers	4 251	4 550	80,51%
<b>BMP MANFREDONIA SpA</b> Activité : Fonderie d'Alliages légers	10	-1 010	100%
<b>LBQ FOUNDRY S.A. DE C.V.</b> Activité : Fonderie d'Alliages légers	19 142	-17 446	93,21%
<b>BQM MACHINING S.A. DE C.V.</b> Activité : Usinage	8 483	-11 912	99,99%
<b>LBO SARL</b> Activité : Location de machines	8	158	100%

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
<i>Valeur comptable des titres détenus</i>			-	-
Brute:	7 781	34 387	-	-
Nette:	7 781	18 927	-	-
Montant des prêts et avances accordés	2 850	13 663	-	-
Montant des cautions et avals donnés	895	23 441	-	-
Montant des dividendes encaissés	0	5 119	-	-

Certaines informations n'ont pas été fournies en raison du préjudice pouvant résulter de leur divulgation.

**5-5- Entreprises liées**

BILAN	31/12/2012	31/12/2011
<u>Actif hors titres de participation</u>		
Créances sur participation	4 457	4 678
Clients	9 278	9 950
Autres créances	10 418	10 119
<u>Passif</u>		
Emprunts et dettes	15 179	15 179
Fournisseurs	281	276
Autres dettes et régularisations	220	124
COMPTE DE RESULTAT	31/12/2012	31/12/2011
Frais financiers	90	214
Produits financiers	5 510	4 950

**5-6- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.**

Les comptes de la société LE BELIER sont consolidés par la méthode d'intégration globale par la société Le Bélier Participations.

**6- Tableau de financement**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	<b><u>Réel</u></b>	<b><u>Réel</u></b>
<b>EMPLOIS</b>		
Investissements et augmentation des créances financières	949	948
Remboursement emprunt	2 960	2 917
Réduction capitaux propres	-	-
Dividendes	-	-
Variation du besoin en fond de roulement	- 649	3 619
	<b>3 260</b>	<b>7 484</b>
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement	10 601	6 081
Cession d'immobilisations et diminution de créances financières	-	500
Augmentation du capital	-	-
Emprunts nouveaux	2 000	3 000
Variation du besoin en fond de roulement	-	-
	<b>12 601</b>	<b>9 581</b>
<b>Ressources nettes</b>	<b>9 341</b>	<b>2 097</b>
<b>Emplois nets</b>		
Trésorerie ouverture	17 364	15 267
Trésorerie clôture	26 705	17 364
<b>Variation Trésorerie</b>	<b>9 341</b>	<b>2 097</b>





Rapport des Commissaires  
aux comptes sur les  
comptes annuels



**ACEFI CL**  
48, avenue du Président-Wilson  
75116 Paris  
S.A.R.L. au capital de € 220.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG Audit**  
Hangar 16, Entrée 1  
Quai de Bacalan  
33070 Bordeaux Cedex  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Le Bélier

Exercice clos le 31 décembre 2012

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société Le Bélier, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Bordeaux, le 4 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL

ERNST & YOUNG Audit

Delphine Méheut

Laurent Chapoulaud



## Attestation du Responsable du Rapport financier annuel



**Attestation du responsable du rapport financier annuel 2012**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 4 avril 2013

Philippe DIZIER  
Directeur Général